

AUTOUR de l'île

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Volume 20 | Numéro 1
Janvier 2016

www.autourdelile.com

■ ACTUALITÉS	2
■ ORGANISMES	4
■ PAGE DES JEUNES	8
■ BIBLIOTHÈQUES	13
■ VIE MUNICIPALE	15



Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

*La semence fut mise en terre le 14 mars 1995, alors que la Table de concertation de l'île d'Orléans mettait sur pied un comité pour le regroupement des services de soutien de l'île. C'est ainsi que commençait le premier paragraphe du premier article de la première édition du journal *Autour de l'île*, publié en avril 1996. L'année 2016 marquera donc les vingt ans d'existence de l'organisme.*

20 ans de mots

En vingt ans ce sont des millions de mots qui furent écrits. Augmentant graduellement son nombre de parutions jusqu'à devenir aujourd'hui un mensuel, *Autour de l'île* diffuse l'actualité locale et fait découvrir toutes les richesses de l'île d'Orléans.

20 ans d'histoire

Au-delà des mots, il y a aussi toute une histoire. Vingt ans c'est beaucoup et c'est si peu à la fois. C'est beaucoup lorsqu'on considère qu'il n'aurait pas été faux de dire que toute cette aventure a commencé au siècle dernier. C'est cependant bien peu

UNICOOP ACQUIERT LA QUINCAILLERIE R. LÉTOURNEAU



LA COOPÉRATIVE DU BONHEUR



Suite de la une

AUTOUR DE L'ÎLE FÊTE SES 20 ANS

» lorsqu'on prend un temps d'arrêt et qu'on regarde tout le travail accompli depuis. Pour souligner ses vingt ans, *Autour de l'île* s'est offert douze cadeaux. À chaque mois de 2016, nous mettrons en ligne une vidéo commémorant l'histoire d'*Autour de l'île*. Lors de chaque distribution du journal, rendez-vous sur notre site internet au www.autourdelile.com pour visionner la capsule du mois.

Par les témoignages de membres fondateurs et de partenaires des premiers instants, redécouvrez avec la vidéo de ce mois-ci les origines d'*Autour de l'île*.

20 ans d'implication

Le succès d'*Autour de l'île* est in-

dissociable de son équipe. Du passé au présent, nous remercions tous ceux qui ont contribué à faire d'*Autour de l'île* le média qu'il est aujourd'hui. Merci à vous tous administrateurs, rédacteurs, correcteurs, livreurs et collaborateurs. Votre dévouement, votre passion et votre professionnalisme ont fait grandir l'île d'Orléans. Merci à vous tous.

Si ce premier journal d'avril 1996 était la nouvelle poussée annoncée, force est de constater vingt ans plus tard que le terreau était fertile et les racines bien solides. Il ne reste qu'à remercier tous nos lecteurs, annonceurs et partenaires et à se souhaiter un avenir tout aussi riche en développements et en succès.

QUAND SAINTE-PÉTRONILLE SCINTILLE!

Yves-André BEAULÉ, Lison BERTHIAUME et Robert MARTEL

Membres du jury

Outre l'illumination festive de son arbre de Noël auquel était conviée la communauté du bout de l'île, pour la saison des Fêtes, Sainte-Pétronille a tenu son traditionnel concours de décos de résidences. Mieux encore que l'année dernière, la façade de nombreuses demeures s'est illuminée, animant les soirées de notre village, en particulier sur des segments du chemin Royal, de la rue d'Orléans et de celle des Pins.

Toutes nos félicitations aux lauréats de cette année qui ont contribué à donner un air de fête à notre village.

Cette fois, trois propriétés ont particulièrement retenu l'attention du jury composé de Yves-André Beaulé, Lison Berthiaume et Robert Martel.

Chez Mme Nancy Duchaîne, 27, rue d'Orléans, tout de rouge et de blanc se déployait un beau montage sur deux parois de la résidence ; avec autant de soin que d'imagination, on avait souligné doublement l'encadrement de l'entrée de façade.

Chez M. Jérôme Turgeon, 31, rue Genest, aussi sobre qu'élégante, agréable à l'œil de jour comme de nuit, courait en façade une simple, mais belle frise de motifs végétaux scintillant sous ses lumières blanches aux reflets dorés.

Chez Marie-Claude Laflamme, 8549, chemin Royal, la décoration s'avérait simple et de belle composition : encadré d'éléments verticaux, le garde-corps de la galerie soutenait un bel agencement de verdure, de rubans et de magnifiques boules d'un rouge vif.

Côté commerces, La Chocolaterie de l'île d'Orléans attirait le regard, cette fois par son décor de lumières bleutées qui créait de légers bouquets d'étoiles et donnait au tournant de la côte chez Blais un air féérique.

Lors de sa séance publique de début d'année, à chacun des gagnants, la municipalité a remis un prix en argent de cinquante dollars.

Toutes nos félicitations aux lauréats de cette année qui ont contribué à donner un air de fête à notre village. Voilà des initiatives à multiplier pour la prochaine période des Fêtes !

ÉTUDE PAYSAGÈRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Isabelle HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

La MRC a mandaté la firme Services intégrés Lemay et associés inc. (Lemay + DDA Stratégies) pour effectuer une étude paysagère de l'île d'Orléans. Ce mandat a été octroyé à la suite d'un processus d'appel d'offres lancé l'été dernier, auquel ont répondu six soumissionnaires. Il est financé à même une enveloppe budgétaire provenant de l'*Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est*, à laquelle a adhéré la MRC de L'Île-d'Orléans, en 2013. Il est prévu que l'étude coûtera un peu plus de 45 000 \$, le reste du budget, accordé par les défentes CRÉ, devant être consacré à deux autres projets, soit une charte des paysages et un guide des bonnes pratiques en matière de paysages, à l'intention des citoyens.

on, englobe le paysage naturel et le paysage humanisé. Ce dernier évolue sans cesse selon les empreintes culturelles laissées par l'homme.¹

la qualité des paysages est indissociable du développement économique, social et environnemental

Il est prévu que le rapport d'étude, qui comprendra un diagnostic paysager et des recommandations, soit achevé à la fin de février. D'ici là, la MRC convoquera une consultation publique sur une version préliminaire ; cette consultation aura lieu le 11 février prochain à l'Espace Félix-Leclerc, à 19 h. Le rapport final devrait



La route du Mitan.

© Sébastien Girard

Le devis technique de l'appel d'offres énonce que la MRC soutient que la qualité des paysages est indissociable du développement économique, social et environnemental du territoire et a décidé de prendre en main ses paysages, afin qu'ils soient davantage mis en valeur et protégés. La notion de paysage, y souligne-t-

tenir compte de cette consultation.

Autour de l'île suivra l'évolution de ce dossier de façon à tenir ses lecteurs informés du résultat des consultations publiques et de la teneur du rapport final.

¹ Voir MRC de L'Île-d'Orléans, Appel d'offres pour services professionnels, Étude paysagère de l'île d'Orléans, 2 juillet 2015, p. 19.

JESSICA SHEEDY
architecture

TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovations.

418 265-9296

sheedy.jessica@gmail.com

PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de

paul eugène chabot inc
CABINET EN ASSURANCES DE DOMMAGES ET DE SERVICES FINANCIERS

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur notre site • Payable en 12 versements

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

418 667-8550
www.pechabot.com

UNICOOP ACQUIERT LA QUINCAILLERIE R. LÉTOURNEAU

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Lors d'une conférence de presse tenue le 30 novembre dernier, Unicoop annonçait l'acquisition de la quincaillerie R. Létourneau, de Saint-Jean. Lors de cette annonce, les nouveaux partenaires ont expliqué les différentes étapes qui mèneront à la consolidation des activités des deux quincailleries de l'île. Avant la période des Fêtes, la quincaillerie de Saint-Pierre a fermé temporairement ses locaux pour y effectuer des travaux d'agrandissement et de rénovation. À la réouverture, au printemps, les opérations seront centralisées à Saint-Pierre sous la bannière BMR.

Union des forces

Selon M. Gaétan Roger, chef de la direction d'Unicoop, l'union de la quincaillerie Unimat, de Saint-Pierre, et de la quincaillerie BRM, de Saint-Jean, était nécessaire pour pouvoir faire face aux nouvelles réalités qui touchent les commerces de vente au détail. Par cette transaction, le groupe Unicoop entend demeurer un joueur de premier plan à l'île d'Orléans.

Un projet de développement

Plus qu'une simple vente, la transaction annoncée s'accompagne d'un investissement important d'Unicoop à l'île d'Orléans. Afin de centraliser les opérations à Saint-Pierre, la quincaillerie actuelle sera rénovée et un entrepôt sera construit. M. Bernard Létourneau, directeur du Centre de rénovation BMR, a aussi mentionné que le terrain et l'immeuble voisin (ancienne caisse Desjardins) avaient été acquis. En plus de fournir des espaces de stationnement supplémentaires, l'immeuble servira quant à lui d'espace de bureau pour les employés.

À noter que la quincaillerie de Saint-Pierre est présentement fermée pour effectuer ces rénovations. Dès le printemps 2016, la clientèle de l'île pourra profiter d'une nouvelle succursale BMR offrant une gamme plus complète de produits et services dans un environnement plus convivial.

M. Létourneau tenait à rassurer sa clientèle. À la suite de la fermeture du centre de rénovation de Saint-Jean, un service de livraison sera mis en place. En fin de compte, les participants à l'annonce estiment que cette transaction permettra de mieux servir la clientèle de l'île.



MM. Gaétan Roger, chef de la direction d'Unicoop, Bernard Létourneau, directeur du Centre de rénovation BMR de l'Île d'Orléans, Julien Bélanger, président d'Unicoop et Frédéric Thibault, directeur principal division quincaillerie et pétrole Unicoop

© Sylvain Delisle

VILLAGE DE L'AVENT, UN SUCCÈS!

Municipalité de SAINT-JEAN



Plusieurs personnes ont participé à la confection de lanternes.

© Pierre Lahoud

Le conseil municipal de Saint-Jean tient à remercier toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ce beau projet du village de l'Avent. L'idée originale a pris forme grâce au comité d'embellissement de Saint-Jean à qui nous devons :

- la conception et la fabrication des marqueurs du calendrier (les lanternes rouges) ;
- la mise en place de l'illumination dans le secteur de l'église, du cimetière et du terrain des sports ;
- les ateliers de fabrication des petites lanternes qui ont attiré plus de 100 participants.

Mais d'abord et avant tout, c'est l'engouement de la population de Saint-Jean qui a été le moteur principal de cette réussite.

Un grand merci à tous et on revient l'an prochain!

VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : **418 666-5050**
Cell. : **418 573-0486**

immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

TranquilliT
Gardien nocturne à l'emploi

LOISIRS DE SAINTE-FAMILLE

Julie HÉBERT

Comité des loisirs de Sainte-Famille I.O.

Un grand merci à tous nos commanditaires pour le magnifique dépouillement de l'arbre de Noël, le 20 décembre dernier. Un bel après-midi rempli de sourires et surtout de belles rencontres intergénérationnelles, signé *Familou, le lutin*.

Activité à venir

Le vendredi 5 février prochain, de 18 h 30 à 23 h, vous êtes invités à la «Disco sur glace», à la patinoire de Sainte-Famille. Gratuit pour tous. Sur place : service de restauration et bar, feu, musique et lumières. Venez vous amuser. Apportez vos guimauves et votre joie de vivre.

Renseignements auprès de Julie Hébert : 418 829-0606 ou hebert6@videotron.ca

TIRAGE D'UNE ŒUVRE D'ART

Claire LANGEVIN et Jacques GOULET

Marguilliers

Le 27 décembre 2015, à l'église de Sainte-Famille, avait lieu le tirage annuel au profit de la fabrique La Sainte-Famille d'Orléans. La gagnante, Mme Aline Boissonnault, résidente de Beauport, a remporté une magnifique tapisserie, œuvre de Françoise Vézina-Gagnon, artisanne de Sainte-Famille.

AÎNÉS DE SAINT-PIERRE

Lise PAQUET

Club des Aînés

L'année 2016 vient de faire son apparition ; nous vous la souhaitons en santé, pleine de bonheur et remplie de surprises.

Prochaines activités

La Saint-Valentin : 12 février, à la Goéliche, à Sainte-Pétronille, à 18 h. Coût : membres, 30 \$, non membres, 35 \$, taxes et pourboire inclus. Réservation obligatoire.

Cours sur la tablette Apple : début des cours le 16 mars, au Logisport ; durée : sept semaines. Coût : 50 \$. Inscription nécessaire.

Cours sur la tablette Samsung : j'aimerais savoir si vous seriez intéressés à des cours dispensés à Saint-Pierre. Nombre d'inscriptions minimum : 15. Les cours se donneraient en septembre prochain. J'attends votre réponse.

Profitez des avantages de votre carte Fadoq. Informez-vous.

Lise Paquet, 418 829-3113 ou lise.paquet@hotmail.com

CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-JEAN

Ginette HUOT

Cercle de fermières de Saint-Jean

Bonne année à tous!

Nous sommes heureuses de reprendre nos activités. Tous les mardis après-midi, nous nous retrouvons au local du centre communautaire pour partager nos idées, nos talents et pour proposer de nouvelles activités pour la seconde partie de l'année. Nous avons espoir d'ajouter de nouvelles membres à notre groupe. Ce serait alors un cadeau pour notre 95^e.

La dernière fois que je vous ai renseignés sur le passé de notre cercle, on apprenait qu'en 1960 le cercle est moins actif et sans local. En 1966, il se relève avec 40 inscriptions et possède sept métiers, dont cinq achetés dans un couvent à L'Islet. Un local

est alors loué dans une maison privée.

Recette de galette aux patates, 1915-1935

Faire cuire deux patates moyennes, les piler, les saler, les poivrer. Les épaissir avec de la farine jusqu'à ce qu'on puisse les rouler. Les couper en carrés. Faire cuire dans une poêle, des deux côtés. Servir avec une sauce selon l'humeur de votre portefeuille. On imagine que pour l'époque les sous étaient calculés même pour le menu d'une sauce... Qui veut tenter l'expérience et nous en donner le résultat? Bon appétit... peut-être.

KAYAK À SAINT-LAURENT

Gilles GODBOUT

Parc maritime de Saint-Laurent

Dans l'optique de favoriser l'accès au fleuve et de permettre au plus grand nombre possible de bénéficier des nombreux avantages qu'il a à nous offrir, le Parc maritime de Saint-Laurent propose divers moyens de les apprécier.

Cette année, le parc projette le développement de la pratique du kayak à partir de ses installations. Il faut donc former un comité citoyen afin de dynamiser la pratique du kayak. Si vous êtes de ceux et celles qui souhaiteraient suivre des cours de kayak, participer à des sorties de groupe sur

le fleuve ou encore contribuer à la mise sur pied d'un grand événement kayak annuel qui pourrait faire la fierté de l'île d'Orléans, n'hésitez pas à faire part de votre intérêt dès maintenant en communiquant avec nous à l'adresse électronique suivante : godboutgilles@videotron.ca

Il n'est pas nécessaire d'être un athlète pour pratiquer le kayak. Il suffit d'être un peu en forme. Le seul risque est de devenir accroc dès la première expérience. Mieux vaut en être prévenu!

13^E SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY

Claire COUSSON

Fondation François-Lamy

La Fondation François-Lamy est heureuse d'annoncer la tenue de la 13^e édition de son souper-bénéfice, le samedi 7 mai prochain, à 18 h, au gymnase de Sainte-Famille. C'est avec grand plaisir que MM. Rémi et Simon Asselin, copropriétaires de l'entreprise Habitations Huguette inc., ont accepté la présidence d'honneur de l'événement.

Quelques nouveautés attendront les invités de cette 13^e édition, comme une animation musicale qui accompagnera l'excellent repas préparé par Buffet Maison et conçu à partir de produits de l'île. Les convives auront également l'opportunité de gagner plusieurs prix en participant à différents tirages et gageures, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Depuis 2003, le souper-bénéfice est organisé dans le but de récolter des fonds pour la poursuite de la mission de la fondation qui consiste à préserver et à mettre en valeur le patrimoine de l'île d'Orléans et ainsi contribuer à faire vivre la mémoire des gens d'ici. En participant au souper-bénéfice, la communauté orléanaise soutient la Fondation François-Lamy, permettant ainsi d'assurer la vitalité et la permanence de l'organisme.

Les bénéfices amassés lors de l'événement serviront à lancer le projet de renouvellement de l'exposition de la Maison de nos Aïeux, l'un des trois sites culturels gérés par la Fondation François-Lamy.

S'IMPLIQUER POUR AUTOOUR DE L'ÎLE

Vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique ? Nous recherchons présentement des rédacteurs pour écrire des articles et vidéastes autonome pour le site Internet. Si vous êtes intéressés à faire grandir notre journal communautaire. Communiquez avec moi au (418) 925-8765, ou par courriel à sylvain@autourdelile.com.

LA GUERRE, LA GUERRE, C'EST PAS UNE RAISON...!



Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

N'est-il pas étrange de réagir à une barbarie que l'on dénonce par une barbarie que l'on travestit en droit de se défendre. Il ne faut pas se faire d'illusions. La déclaration de guerre du président français à la suite des attaques terroristes de novembre dernier à Paris et les bombardements de l'aviation française qui se sont ajoutés à ceux de la coalition occidentale en Syrie et en Irak ne sont qu'un pas de plus dans une escalade guerrière dont on ne voit pas la fin ; et qui va faire encore une fois beaucoup plus de victimes civiles que tous les attentats réunis. Sans compter cette autre victime collatérale : la liberté au nom de laquelle, paradoxalement, on mène cette campagne militaire.

Une guerre au terrorisme qui, de toute façon, ne peut être gagnée par quiconque tant s'alignent, sur ce champ de bataille permanent que sont devenus le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les intérêts politiques et économiques antagoniques d'une multitude d'acteurs, tant régionaux qu'internationaux. Les exemples récents de l'Afghanistan, de l'Irak et de la Syrie sont pourtant là pour nous en montrer autant l'issue annoncée, destruction, morts et chaos, que le vide d'un discours belliqueux et hypocrite qui justifie la réaction militaire par la défense de l'humanité et des valeurs universelles. Si cette défense était vrai-

ment au cœur des préoccupations de nombreux dirigeants politiques, ceux-ci auraient réagi avec une égale vigueur aux attentats perpétrés en sols non occidentaux comme à Ankara, à Beyrouth, au Nigéria et en Somalie ; ils réagiraient aussi avec force à l'autoritarisme, à l'arbitraire et aux jeux troubles que mène ce vieil allié qu'ils ont armé

... les «néoguerriers»
actuellement sur le terrain
ne respectent pas les règles
de droit international

jusqu'aux dents, l'Arabie saoudite. Il n'en fut rien. Et, comble de l'arrogance et de la supercherie, les «néoguerriers» actuellement sur le terrain ne respectent ni les règles de droit international¹, ni même les principes qui régissent la conduite des hostilités, notamment le principe de distinction² et celui de proportionnalité³. Ils vont même jusqu'à défendre publiquement des assassinats qui, en d'autres temps, les auraient conduits directement en cour pénale internationale.

Comme le disait il y a quelques jours le philosophe français Edgar Morin⁴ «La guerre ne peut

être gagnée que par la paix et à sa source même : le Moyen-Orient. Mais il n'y a pas que la source du Moyen-Orient, il y a la source des banlieues où une minorité de rejetés, rejetant ce qui les rejette, croient trouver salut et rédemption dans l'absolu fanatique. Dans la situation régressive où le peuple républicain dépérît, où seuls quelques dinosaures demeurent soucieux de l'humanité, où le repli sur une conception mutilée de l'identité progresse, où le cours de la mondialisation nous entraîne vers des périls en chaîne, nous devons garder l'esprit de résistance et l'esprit d'humanité.»

Concernant justement la mondialisation, le sociologue Jacques-Alexandre Mascotto apporte un point de vue troublant concernant la géopolitique mondiale actuelle. Selon lui, ce ne serait pas une domination impérialiste qui serait visée, mais plutôt une ouverture de nouveaux territoires à la mondialisation technofinancière, laquelle doit passer par un démantèlement des institutions et un affaiblissement des pouvoirs de l'État ; en d'autres termes, par l'écrasement de toute volonté de souveraineté. Ce qui se joue, nous dit-il, ce n'est pas tant la domination de la civilisation occidentale sur la civilisation orientale, mais plutôt la destruction de la dimension culturelle et symbolique de la civilisation pour ne conserver que celle, organisationnelle, propre aux grandes



FORD FOCUS S 2015

À L'ACHAT:

79\$
/2SEM.

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
FINANCEMENT 84 MOIS À 0.99%, TAXES EN SUS.

pour faire notre place, on fait tout bien!



L'ANGE-GARDIEN FORD

L'Ange-Gardien

6120, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN, QC.

418 822.1112

www.angegardienford.com

L'ANGE-GARDIEN FORD PARMI LES MEILLEURS AU CANADA

Une fois de plus, **L'Ange-Gardien Ford** se démarque. Un service d'une qualité exceptionnelle, une équipe dévouée et une approche client hors pair classent **L'Ange-Gardien Ford** parmi les meilleurs concessionnaires au pays. Choisir **L'Ange-Gardien Ford**, c'est plus que choisir le meilleur concessionnaire; c'est choisir d'être en confiance.

« Nous sommes à l'écoute des gens et nous investissons tous les efforts nécessaires pour répondre aux besoins de notre clientèle; », c'est ce qui fait la différence selon **Normand Fortier**, directeur général.

L'équipe de **L'Ange-Gardien Ford** se compose d'une quarantaine de professionnels qui cherchent à en faire toujours plus pour leurs clients. Chaque client est accompagné dès son arrivée. On peut se vanter de se concentrer constamment sur la satisfaction de la clientèle.

« L'équipe est très fière lorsqu'elle reçoit des honneurs de la part de **Ford Canada**, mais la véritable récompense, c'est la satisfaction des clients. Il faut être loyal, appliqué et professionnel tous les jours. C'est la seule façon de mériter une telle confiance », ajoute **M. Fortier**.

Visitez la salle d'exposition de **L'Ange-Gardien Ford**, au 6120, boulevard Sainte-Anne, à l'Ange-Gardien, et découvrez en toute confiance le service que vous méritez.

Pour toute information, consultez leur site internet www.angegardienford.com ou téléphonez au 418 822-1112.

Suite de la page 5

LA GUERRE, LA GUERRE, C'EST PAS UNE RAISON...!

» entreprises capitalistes. Comme si ce n'était pas suffisant pour nous inquiéter, l'auteur rappelle que la situation de guerre permanente au MO n'est pas le fruit du hasard, mais l'application d'une feuille de route élaborée par des «cellules de réflexion» néoconservatrices américaines qui prévoit «le renversement en chaîne des gouvernements d'Irak, de Libye, de Syrie, du Liban et du Soudan, renversement qui doit triompher avec la destitution du gouvernement de l'Iran, ennemi juré de l'Arabie saoudite et principal obstacle à l'expansionnisme israélien⁵» ; que les organisations terroristes «s'ervent d'accélérateurs à cette destruction initiée de l'extérieur sous couvert de guerres humanitaires ou antidictateurs.» Ouf!

Chose certaine, si une véritable volonté politique de résoudre les pro-

blèmes du MO et du terrorisme en particulier se développe, elle devra inévitablement passer par un examen de conscience qui ne pourra éviter de considérer les nombreuses incongruités des politiques actuelles :

l'alliance avec l'Arabie saoudite qui finance l'État islamique et contribue à la propagation d'une pensée religieuse toxique ; les bombardements par les Turcs des Kurdes du nord de l'Irak qui luttent pourtant contre

l'État islamique (EI) ; les affaires qui continuent de se brasser avec EI (pétrole et banque), etc.

¹La Charte des Nations-Unies stipule en effet que le conseil de sécurité doit être saisi de toute menace à la paix et à la sécurité internationale et que c'est à cette instance qu'il revient de prendre les mesures appropriées.

²Principe de distinction : «Toute opération militaire conduite sans discrimination est interdite et les parties au conflit doivent en tout temps faire une distinction entre les objectifs militaires légitimes, d'une part, et la population civile et les biens de caractère civil, d'autre part.» - Source : Comité international de la Croix-Rouge.

³Principe de proportionnalité : «Si l'on peut craindre qu'une attaque cause des dommages civils collatéraux excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu, celle-ci doit être annulée ou interrompue.» - Source : Comité international de la Croix-Rouge.

⁴Edgar Morin, *Point besoin d'être un Clausewitz*, Terraecos, déc. 2015.

⁵Jacques-Alexandre Mascotto, *Le chaos créateur*, Relations, nov.-déc. 2015.

QUELQUES CITATIONS

«Dans la guerre, la première victime, c'est la vérité.» – Eschyle.

«Les mesures prises par les États pour lutter contre le terrorisme doivent respecter les droits de l'homme et le principe de la prééminence du droit, en excluant tout arbitraire ainsi que tout traitement discriminatoire ou raciste [...].» – Lignes directrices du comité des ministres du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme.

«Dans les conflits modernes, être une femme est aujourd'hui plus dangereux que d'être un soldat.» – Major-général Patrick Cammaert, 2008 (ancien commandant des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en République démocratique du Congo).

ORGANISMES

MANOIR MAUVIDE-GENEST

Sylvie
ALBERT

Manoir Mauvide-Genest

L'équipe du Manoir Mauvide-Genest profite de ce début d'année pour vous offrir ses meilleurs vœux de paix, santé et amitié. Nous profitons également de l'occasion pour vous remercier chaleureusement ; sans vous, l'année 2015 n'aurait pu être le succès qu'elle fut.

Parmi nos bons coups de 2015, rappelons l'augmentation de près de 50 % du taux de visites, la mise en place du kiosque maraîcher, la boutique, le développement de nouveaux partenariats, le lancement de la collecte de

photo et le merveilleux 5 à 7 du village de l'Avent. Ce dernier événement fut un véritable succès. Vous y étiez en très grand nombre, près de 50 personnes, avec bonne humeur et entrain. Un merci spécial à M. Pierre Lahoud sans qui rien de tout ça n'aurait vu le jour.

C'est donc un bilan très positif que nous faisons de l'année qui vient de se terminer. Mais ce n'est qu'un début. Mme Geneviève Bergeron, titulaire d'une maîtrise en archéologie, a été embauchée comme médiatrice cultu-

relle afin de consolider les activités culturelles et en développer de nouvelles et, du même souffle, initier le projet de *La Traversée*.

Nous vous réservons pour 2016 une programmation dynamique, variée et à votre portée. Plus que jamais, il est temps de vous réapproprier le manoir comme lieu culturel rassembleur et actuel. Surveillez notre page Facebook et notre site internet pour en apprendre davantage sur les activités à venir et ne manquez pas la chasse aux

œufs de Pâques, les nouvelles animations scolaires, notre partenariat avec les Fêtes de la Nouvelle-France et, bien sûr, notre collecte de photos anciennes qui se poursuit. Vous pouvez également réserver le manoir pour vos événements tels mariage, anniversaire, fête familiale, ainsi que pour des rencontres professionnelles.

Contactez-nous sans tarder! Nous sommes toujours heureux de vous parler. 418 829-2630 ou info@manoirmauvidegenest.com

**MONSIEUR JEAN SPENCE EST DE RETOUR
AVEC LES PRODUITS QUI ONT FAIT SA RÉPUTATION!**

Venez le rencontrer au Canard Huppé, dans la nouvelle Boutique Gourmande (épicerie)

PLATS CUISINÉS ET CHARCUTERIES...

Jambon Spence - Creton - Nouilles au porc - Lasagne - Sauce a spaghetti - Pâtés et encore plus!

BOUTIQUE GOURMANDE ET PRODUITS SIGNÉS SPENCE :
Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h

7326, chemin Royal, Saint-Laurent, île d'Orléans
418 828-2292

canardhuppe.com

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de Remax Québec Inc.

**UNE EXPERTISE DE QUALITÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS**

- Disponible
- Passionné
- Réseau de contact

**Mes qualités,
au service de votre réussite!**

DANY M. LECLERC
Courtier immobilier résidentiel
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

418.666.5050
Cell. : 418.951.4062

UNION DE DEUX CHŒURS



Nicole
BÉDARD

n.bédard@autourdelile.com

Le Chœur de l'Île d'Orléans, dirigé par François Choquette, et le chœur Échos d'Arcadie, sous la direction de Catherine-Élisabeth Loiselle, ont présenté un magnifique concert de Noël, le 13 décembre 2015, à l'église de Saint-Laurent. Ce mariage des voix de 50 choristes a ravi les nombreux spectateurs qui ont pu entendre des chants folkloriques de la Nouvelle-France et des mélodies traditionnelles du temps des Fêtes.

Vêtus de leur costume acadien, les chanteurs du chœur Échos d'Arcadie ont entamé des mélodies aux couleurs de l'Acadie nous permettant de boire à la source de nos racines culturelles françaises. Leur chant d'espérance «Virons la voile» a résonné dans l'église, au rythme du violon, jetant un baume de paix et de joie nous faisant anticiper un monde sans guerre.

En deuxième partie, le Chœur de l'Île d'Orléans a majestueusement su nous transporter dans l'esprit des Fêtes avec des chants que nous aimons, dont ceux du Noël des enfants du monde



Le Chœur de l'Île d'Orléans et le chœur Échos d'Arcadie réunis lors d'un concert du temps des Fêtes, à l'église de Saint-Laurent. © Mario Vézina

et de celui des petits santons. Il est demeuré fidèle à ce répertoire des classiques de Noël interprétés avec de belles et douces nuances dans leurs voix dirigées avec harmonie.

Nous ne pouvons garder sous silence le *Minuit, chrétiens*, interprété à la fin de ce concert par Ca-

therine-Élisabeth Loiselle, directrice du chœur Échos d'Arcadie. Tous ces choristes accompagnés de Jeannot Turcotte au piano, Daniel Marcoux à la contrebasse et Isabelle Cormier au violon, ont été chaleureusement applaudis.

Des invitations à fêter leurs 20 ans

Pour marquer leurs 20 ans d'existence, ces deux chorales convient la population à leurs concerts festifs. Le chœur Échos d'Arcadie chantera à l'église de Cap-Rouge, 1460, rue Provencher, le 5 juin 2016, à 14 h, lors d'un concert intitulé Fêttons nos 20 ans. Pour sa part, le Chœur de l'Île d'Orléans offrira deux soirées de concert, les 27 et 28 mai 2016, à 20 h. Sous le thème «20 ans de Coups d'chœur», ils nous feront entendre des mélodies puisées dans leur répertoire d'hier et d'aujourd'hui.

Après avoir entendu ces deux chœurs chanter avec brio, nous pouvons être assurés de leur performance alors qu'ils souligneront chacun leur 20^e anniversaire, au printemps 2016.

LES CRÉDITS D'IMPÔT, L'ABIO ET VOUS

Marie-Claude
DUPONT

ABIO.

À peine le temps des Fêtes terminé qu'arrive... le temps de l'impôt! Les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent, à certaines conditions, réclamer des crédits d'impôt pour maintien à domicile. Eh oui! Les détails relatifs à ces conditions peuvent être obtenus auprès de Revenu Québec, au 418 266-1016 ou à www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/maintien_domicile

C'est une bonne nouvelle pour les insulaires qui utilisent les services de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO). En effet, cela veut dire qu'ils peuvent demander une déduction pour les repas chauds qui leur ont été livrés par la popote roulante (6 \$ par repas) au cours de l'année, les contributions en argent faites dans le cadre d'un transport accompagné ou de répit aux proches aidants. Les reçus fiscaux sont délivrés automatiquement en début d'année.

Les reçus pour déduction de maintien à domicile sont d'ailleurs l'un des nombreux avantages à utiliser les services structurés de l'organisme de bien-faisance dûment enregistré. Quels sont les autres?

Des bénévoles filtrés, assurés et formés

Comme son nom l'indique, les services de soutien à domicile de l'ABIO sont prodigués par des bénévoles. Cela dit, bénévole ne signifie pas improvisé. Avant de collaborer avec l'ABIO, tous les candidats font l'objet d'une rigoureuse vérification de leurs antécédents judiciaires et de la validité de leur permis de conduire. Cette étape franchie avec succès, ils peuvent offrir différents services : transport, livraison de la popote roulante, répit pour proches aidants, visites d'amitié et télébonjour, qui vise à sécuriser les personnes âgées ou en perte d'autonomie.

D'autres services sont offerts sur demande tels la compréhension de formulaires, le dépannage et l'accompagnement en fin de vie. Dans tous les cas, l'équipe de la coordination voit à l'encadrement des services selon un protocole axé sur la sécurité.

En offrant généreusement leur temps par l'entremise d'un organisme structuré, les bénévoles de l'ABIO bénéficient d'une précieuse protection. Ils sont ainsi couverts par la CSST en cas de blessures

subies en cours de service. L'assurance responsabilité civile que détient l'organisme les protège également advenant d'autres mésaventures.

Par ailleurs, soucieuse d'offrir des services sécuritaires et de qualité, l'association propose chaque année à ses bénévoles des rencontres de ressourcement animées par un organisateur communautaire qualifié et des formations pertinentes à la mission. Les plus récentes portaient sur le déplacement sécuritaire des bénéficiaires et l'accompagnement en fin de vie. Celles à venir concerneront l'intervention dans le contexte de la maladie d'Alzheimer et l'offre de services du CLSC.

Les insulaires peuvent donc se tourner vers l'ABIO pour un coup de pouce temporaire ou régulier, en toute sécurité. Les services sont offerts par des bénévoles, de façon professionnelle.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter, au 418 828-1586.

**LA VENTE
10 JOURS**

— SE TERMINE LE 1^{ER} FÉVRIER —

OBÉTENEZ JUSQU'À **2 000 \$** DE RABAIS* À LA LOCATION DE CERTAINS MODÈLES 2016

LOCATION À PARTIR DE **0 %** SUR CERTAINS AUTRES MODÈLES 2016

GOLF 2016
OBÉTENEZ JUSQU'À **1 250 \$** DE RABAIS*
TECHNOLOGIE APP CONNECT DE SÉRIE

JETTA 2016
OBÉTENEZ JUSQU'À **1 500 \$** DE RABAIS*
NOUVEAU MOTEUR TSI DE 1.4 L

TIGUAN 2016
OBÉTENEZ JUSQU'À **2 000 \$** DE RABAIS*
TRACTION INTÉGRALE 4MOTION™ EN OPTION

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne,
L'Ange-Gardien 418 822-0671

Visitez www.langloisvw.com



* Jusqu'à 1 250 \$ / 1 500 \$ / 2 000 \$ de rabais applicable sur le PDSF, seulement à la location (sous réserve de l'approbation du crédit par Volkswagen Finance) de certains modèles neufs et non immatriculés de 2016 de Golf Highline avec moteur turbo de 1.8 L / Jetta Highline avec moteur turbo de 1.8 L, Comfortline avec moteur turbo de 1.4 L, GLI ou Hybride / Tiguan Highline 4MOTIONMD. Le rabais varie selon le modèle. ** Cette offre de location d'une durée limitée est soumise à l'approbation du crédit par Volkswagen Finance et est applicable à la location de certains modèles 2016. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres sont en vigueur jusqu'au 1^{er} février 2016 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Visitez offresvw.ca ou votre concessionnaire pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Golf », « Tiguan », « Jetta », « Highline », « TSI » et « 4MOTION » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2016.

LA COOPÉRATIVE DU BONHEUR

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Ils font partie de la classe de 6^e année de l'École de l'Île-d'Orléans, bâtiment de Saint-Pierre. Entourés de leur enseignante, Josée Lannegrace, ces jeunes se sont lancés dans une expérience d'entrepreneuriat qu'ils ont appelée la «Coopérative du bonheur». Tout a débuté à l'automne, dans le cadre de leur participation au Concours québécois en entrepreneuriat OSEntreprendre qui vise, entre autres, à développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, tout en encourageant la persévérance scolaire.

Et du bonheur, ils en ont semé

La première idée de ces élèves fut de travailler sur un projet servant à accomplir de bonnes actions. Pour atteindre leur but, ils ont d'abord recueilli des jouets qu'ils ont vendus au marché aux puces mis de l'avant par l'Organisme de Participation des Parents (OPP) et qui se tenait au Logisport, en septembre dernier. Ils ont accumulé tout près de 300 \$ lors de cette vente, ce qui leur permettra de vivre de futurs projets. Ils ont fourni quelques jouets restants à des organismes et en ont réservés pour les paniers de Noël.

Pendant la période précédant la fête de Noël, ils ont participé à la campagne des paniers de Noël,



Josée Lannegrace, enseignante, et les jeunes de la classe de 6^e année de l'École de l'Île-d'Orléans à Saint-Pierre, vivent une expérience d'entrepreneuriat. © Nicole Bédard

campagne à laquelle la direction, les membres du personnel, les parents et les élèves de leur école ont collaboré. Pour ce faire, ils ont décoré des boîtes de carton pour chacune des six classes du bâtiment. De façon régulière, ils ont recueilli les denrées non périssables qui avaient été données par les familles et apportées par les enfants. Par la suite, ils ont classé tous ces aliments par catégorie. Le matin de la cueillette, ils ont transporté tous les

sacs bien remplis dans les voitures des bénévoles qui devaient préparer les paniers pour les familles. Nul besoin de dire qu'ils ont ainsi facilité la tâche de ces derniers.

Double bénéfices pour les jeunes

Quand on leur demande ce qu'ils retiennent de leur expérience, les jeunes disent qu'ils ont eu la joie de propager du bonheur. Ils ont su qu'ils avaient rendu service à beaucoup de gens avec tous leurs petits gestes de solidarité. Ils ne manquent pas d'ajouter qu'ils ont pu acquérir de nouvelles connaissances en français, car il leur a fallu rédiger des lettres pour établir des contacts avec leur entourage afin de faire les démarches nécessaires à la mise sur pied de leur entreprise.

Reconnaissance

Ces jeunes ne manquent pas de remercier tous ceux qui ont collaboré avec eux dans leur projet. Ils soulignent en particulier le dévouement de leur enseignante qui fut leur guide tout au long de leur aventure. Pour en savoir plus sur le Concours québécois en entrepreneuriat, visitez le site internet www.osentreprendre.quebec

PROJET INSPIRE

L'équipe de la MDJ

En partenariat avec la Santé publique, le gouvernement du Québec et le Centre québécois de lutte aux dépendances, votre Maison des Jeunes est fière d'avoir participé, au cours de l'année 2015, au projet-pilote *Inspire*. Brièvement, ce projet avait pour but de sensibiliser les jeunes à la consommation ainsi que de démystifier les différences entre les normes perçues par les jeunes et les normes réelles concernant la consommation chez les jeunes. Afin de réaliser ces objectifs auprès des jeunes de notre Maison des Jeunes, plus d'une trentaine d'entre eux ont pris part au projet en répondant, dans un premier temps, à un sondage lié à leurs croyances et habitudes par rapport à la consommation, et ce, de façon anonyme. Des statistiques nous ont également été fournies afin d'obtenir un portrait de l'état actuel de la consommation chez les jeunes et de leurs perceptions. Les jeunes de la Maison des Jeunes ont participé à un jeu éducatif et préventif en ligne, concernant le tabagisme, où ils se faisaient outiller pour freiner l'influence de leur entourage en prenant le rôle d'un personnage dans une histoire. Une activité sur l'évaluation des risques a été

faite dans nos locaux ; les jeunes évaluaient le niveau de risque de consommation à l'intérieur de différentes situations et en expliquaient le pourquoi. La dernière partie du projet consistait à réaliser une création publicitaire. Le concept de notre création publicitaire ainsi que les textes ont été réa-

lisés par les jeunes et la Maison des Jeunes est fière de leur implication! Il s'agit d'une capsule vidéo où les jeunes ont eux-mêmes créé les textes et le message de sensibilisation qu'ils jugeaient important de transmettre! Félicitations à tous les jeunes ayant participé à ce projet!

Lors de ma participation à ce projet, j'ai réalisé qu'il ne faut pas croire que tous les jeunes de mon entourage consomment. Parce qu'au fond, c'est faux!

Marina Lavoie, 12 ans

Grâce à la vidéo du projet *Inspire* qui porte sur l'alcool, j'ai appris que, parfois, je n'ai pas besoin de boire de l'alcool pour m'amuser et pour avoir du plaisir. Je peux côtoyer des gens des Maisons des Jeunes ou tout simplement faire des activités avec mes amis. Donc, l'alcool n'est pas une solution.

Mathieu Tom, 15 ans

Je pensais qu'il y avait beaucoup plus de jeunes que cela qui consommaient, mais je me trompais, car il n'y a que 14 % des jeunes qui consomment, en moyenne. Je suis fier d'avoir pu participer à la conception de la vidéo préventive de la Maison des Jeunes.

Jérémy Matte, 15 ans

AU POSTE DE TRAITE 418 829 98 98

2287 Ch Royal STE FAMILLE

Le Poste de Traite et son équipe vous présentent tous leurs voeux pour l'année 2016
Un grand Merci à toutes les personnes, les agriculteurs, les entreprises, les élus et les autres pour nous avoir fait confiance durant cette première année d'exploitation.

BONNE ANNEE 2016
www.aupostedetraite.com

Jeudi soir: pizza à volonté
Dimanche matin : brunch

Ouvert tous les jours
Salle de réception

L'HISTOIRE DES CHAPELLES



Jacqueline
GUIMONT

j.guimont@autourdelile.com

En parcourant l'île d'Orléans, on remarque dans chaque village de mignonnes petites chapelles qui font non seulement la particularité des milieux ruraux, mais aussi, sans doute, la fierté des Orléanais.

L'utilité de ces chapelles me rappelle un rite religieux appelé Procession de la Fête-Dieu ou Fête du Saint-Sacrement qui avait lieu 60 jours après Pâques, soit fin mai, début juin alors qu'il faisait un temps radieux. Cette période de l'année annonçait l'été. Certains d'entre nous portaient des vêtements neufs, tels robes, chapeaux de paille et souliers vernis.

C'est à partir du milieu du XVII^e siècle que l'on célèbre dans toutes les paroisses la Procession de la Fête-Dieu. «La procession est une pratique de la liturgie catholique héritée de la France médiévale et apportée en Nouvelle-France par les premiers colons. En 1660, le haut clergé de la Nouvelle-France autorise la construction de chapelles dites de procession.¹» Les processions religieuses

disparaissent à la fin du XX^e siècle. Tous les villageois pouvaient assister à la procession. On assignait une place à chacun. Le maire ainsi que les conseillers municipaux étaient placés près du Saint-Sacrement juste à côté des membres du clergé.

La procession avait lieu dans les rues de la paroisse et les chapelles servaient de reposoir (autel provisoire) que l'on ornait de fleurs et de bougies. Le dimanche précédent, le curé, en chaire, avisait les paroissiens(es) du trajet à parcourir et leur suggérait de décorer leur maison. Ainsi, drapeaux, fanions et banderoles de toutes sortes agrémentaient le cortège.

Il y avait d'abord une messe à l'église où le curé bénissait l'hostie. Ensuite, l'hostie était déposée et transportée dans un ostensorio protégé par un dais porté par quatre personnes. Certains d'entre nous se rappelleront qu'au sortir de l'église tous priaient et chantaient : «Loué soit à tout moment Jésus au Saint-Sacrement.»



© Eugène Driscoll

De nos jours, certaines chapelles sont classées monuments historiques, d'autres ont été transformées en boutiques et quelques-unes

servent de charnier.

¹ www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca - LESSARD, Michel, L'île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française, Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, 415 p.

vous détestez votre cuisine?

Courez la chance de gagner
10 000\$
en crédit-achat chez

Simard
CUISINE ET SALLE DE BAINS

Inscrivez-vous sur
Je déteste ma cuisine.com

1.866.994.2704

F.B.Q. : 1507-451193

L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Plusieurs ont salué l'Accord de Paris sur le climat en soulignant que pour une première fois un consensus s'était manifesté sur l'urgence d'agir afin de contenir le réchauffement de la planète sous les 2°C d'ici la fin du siècle. L'accord, adopté à l'unanimité par les 195 pays participants, ouvrirait, selon le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, la voie à des progrès qui pourraient également concourir à l'élimination de la pauvreté, au renforcement de la paix et à l'assurance d'une vie meilleure pour l'ensemble de l'humanité. Certains y voient même le programme d'une nouvelle humanité réconciliée avec la nature, enfin libérée de cette dépendance délétère aux énergies fossiles. Cet enthousiasme manifesté au sortir de la conférence de Paris a toutefois été quelque peu refroidi par certains organismes non gouvernementaux qui ont souligné les faiblesses de l'accord, notamment l'absence d'objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre pour chaque pays. Qu'en est-il donc de cet accord adopté le 12 décembre dernier dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements clima-

tiques (CCNUCC)? Nous exposons ici quelques éléments du document publié par le secrétariat de la CCNUCC qui devraient permettre, espérons-nous, de mieux comprendre les enjeux soulevés et les défis qu'ils impliquent au-delà des engagements pris.

Le document renferme deux parties. La première est un relevé de décisions prises par les parties à l'accord qui ne requiert pas de ratification par les gouvernements. On y trouve un rappel de l'invitation faite antérieurement aux gouvernements de faire connaître leurs contributions à la réduction des gaz à effet de serre avec cette nouvelle date butoir du 4 avril 2016 et un engagement à publier une mise à jour d'ici le 2 mai 2016. Le Canada s'étant engagé dans l'entente, on s'attend donc à ce qu'il respecte ce court calendrier pour faire connaître ses cibles de réduction et son calendrier de réalisation. Dans cette première partie, on admet explicitement que les contributions prévues, déterminées jusqu'ici au niveau national, ne sont pas compatibles avec la cible de 2°C et encore moins avec celle de 1,5°C réclamée par les États insulaires particulièrement menacés

par la hausse du niveau des mers. Rapelons que l'augmentation de la température moyenne de l'atmosphère par rapport au niveau préindustriel est déjà proche de 1°C. C'est donc dire que les efforts nationaux annoncés jusqu'ici par 184 pays sont largement insuffisants, qu'il faudra que ces pays revoient déjà leurs programmes de réduction et que les récalcitrants, dont le Canada, se dotent d'objectifs vraiment ambitieux compte tenu du fait que les projecteurs seront nécessairement braqués sur eux, sachant que désormais un registre public mondial sera tenu.

La deuxième partie, l'accord proprement dit, devra être ratifiée par 55 États cumulant au moins 55 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elle renferme des objectifs généraux et un ensemble de dispositions concernant notamment les cibles mondiales, les contributions déterminées au niveau national et un appel à l'accentuation des efforts à court terme.

La nouvelle logique de l'accord est donc celle des contributions (à l'effort global) prévues, déterminées au niveau national (CPDN), c'est-à-dire que chaque pays, «sur la base de

l'équité [...] et eu égard aux contextes nationaux différents», devra d'abord quantifier ses intentions de réduction de GES et qu'ensuite, après un bilan global international, il devra actualiser périodiquement ses CPDN (aux cinq ans à partir de 2020) de telle sorte que chaque plan d'atténuation constitue une amélioration par rapport au précédent. Contrairement aux accords antérieurs sur le climat, tous les pays doivent s'impliquer avec cette nuance qu'on tiendra compte de leur niveau de développement, notamment par des mécanismes d'étalement des efforts dans le temps. Il est également prévu que les pays développés fournissent du financement aux pays qui le sont moins aux fins de l'atténuation et de l'adaptation aux effets des changements climatiques. Un montant de 100 milliards (USD \$) par an est prévu comme objectif plancher, dès 2020 ; il sera augmenté par la suite.

Le suivi des mesures prises par chaque pays apparaîtra dans ce qu'on a appelé le cadre de transparence renforcé selon lequel «chaque partie doit fournir régulièrement les informations sur les émissions nettes de GES, sur



Nos Meilleurs Vœux
pour l'année 2016!

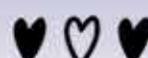


Menu

- Ceviche d'Aiglefin au vin de poires Le Poiré de l'Île du **Domaine de la Source à Marguerite**, salsa de poires et poivrons rouges rôtis.
- Manchon de canard confit de la **Ferme Orléans**, laqué au miel des **Ruchers de l'Île** et tombée de pleurotes des **Champignons sur l'Île**.
- Saucisse de chevreau de la **Ferme des Caprices de l'Île** à la choucroute aux lardons de **Denis Thivierge Maraîcher**

Ou

- Épaules de lapin braisées à la moutarde aux pommes de la **Cidrerie Verger Bilodeau** et estragon.
- Bouchées sucrées de **Georges-Henri Pâtisserie Fine Orléanaise**.



Pour une soirée de
Saint-Valentin
des plus gourmande,
offrez-vous
*le tour de l'Île
dans
votre assiette !*

Plusieurs autres **possibilités**
de **plats préparés à notre boutique**.

www.moulinstlaurent.qc.ca
(418) 829-3888



Suite de la page 10

L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

les mesures d'adaptation, sur les effets des changements climatiques et sur les financements fournis et reçus et que ces informations seront soumises à un examen technique par des experts... ».

Selon plusieurs observateurs, l'actualisation continue des objectifs, de même que la communication publique de ces objectifs et des résultats techniques et financiers apparaissent comme un véritable progrès par rapport aux accords antérieurs. D'autres saluent la nouvelle architecture institutionnelle mise en place dans cet accord qui sera déterminante dans la régulation des pratiques sociales, économiques et politiques. Certains scientifiques et écologistes crient toutefois à la fraude intellectuelle en sou-

lignant que rien dans cet accord ne va mettre un frein à l'évolution actuelle du climat qui provoque déjà des catastrophes climatiques.

Tous reconnaissent que l'Accord de Paris est un compromis obtenu au prix d'un effort diplomatique exceptionnel. Il semble aussi à plusieurs que ce choix ait été le seul aujourd'hui envisageable pour en arriver à faire s'impliquer tous les partenaires présents autour de la table.

Il faut en être conscient : le respect de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Paris implique une vraie révolution dans nos modes de vie et dans la gestion de l'énergie, à commencer par l'abandon le plus rapide possible des énergies fossiles. Tout un défi!

ACCORD DE PARIS, ARTICLE 2

1. Le présent Accord [...] vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, notamment :

a) en contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ;

b) en renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire ;

c) en rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

2. Le présent Accord sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes, mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux contextes nationaux différents.

PORTRAIT

SOUVENIRS DE L'HIVER À LA POINTE

Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

Imaginez-vous l'hiver sur l'île, au temps où les chemins n'étaient pas déneigés. Imaginez-vous la vie à la Pointe d'Argentenay, en décembre ou janvier, vers 1930. Nous avons rencontré madame Jeanine Picard Dallaire, qui, elle, s'en souvient.

Dans ces années-là, le seul chemin praticable en hiver était une piste tapée et balisée sur la neige, là où passait le chemin en été. Elle menait au village, soit à l'église, à l'école ou au magasin général, en carriole ou en traîneau. Dans ce temps-là, la route passait loin des maisons de la Pointe et les enfants devaient peiner dans la neige pour s'y rendre rejoindre la carriole qui les amenait à l'école du village.

Dans ce temps-là, dans les maisons rurales, il n'y a encore ni électricité ni chauffage central, pas d'eau courante – pas de toilette dans les maisons, seulement la «bécasse» et les pots de chambre – pas de téléphone. Les filles aînées quittent tôt l'école pour aider la mère avec les petits. On se lève avant le jour pour faire le train avant le déjeuner, on prépare les petits pour l'école, on met de l'eau à chauffer sur le poêle pour la journée et on fait à manger, on cuit le pain, on tisse ou «rac'mode». Les hommes vont aux champs, à la forge, au magasin général, réparent les clôtures ou le toit ; en hiver, ils bûchent, fabriquent les objets domestiques ou les réparent.

Si une maison passait au feu, la famille entière se retrouvait sans rien : pas d'assurance, pas de Croix-Rouge, pas d'aide sociale. On était à la merci de la charité de ses voisins qui, souvent, étaient de la famille. Il y avait d'ailleurs trois familles Picard à la Pointe

d'Argentenay. On pouvait se réfugier au presbytère, mais c'était souvent chez le frère, la sœur ou l'oncle que l'on était recueilli. Une collecte porte-à-porte pouvait être organisée pour ramasser un peu d'argent et des objets de première nécessité, des couvertures et des vêtements pour les enfants. Les maisons étaient reconstruites en corvée, par tous les voisins ensemble.

Toutes ces familles avaient une «tralée» d'enfants, entre neuf et quatorze pour les familles d'Argentenay, dans les années 30. Quand la mère accouchait, on envoyait les enfants chez les voisins, le père montait au village où se trouvait le seul téléphone et appelait le docteur Gaulin, de Sainte-Famille, qui avait été prévenu de l'imminence de la nouvelle naissance. Il arrivait en buggy ou en carriole pour mettre le bébé au monde. La fille aînée ou la «matante» le lavait et l'emballait. La tradition voulait que la maman reste une semaine au lit : petite vacance pour la mère de famille nombreuse. Le père faisait souvent baptiser le bébé à l'église dès le lendemain de sa naissance, si tout se passait bien. Chaque grossesse posait le risque réel de perdre le bébé et la mère.

Les familles Picard, Dallaire et Lemelin étaient depuis longtemps à Argentenay et c'était leur vie, leur monde. Ils n'en connaissaient pas d'autre et ils y trouvaient de la douceur, surtout quand arrivait le printemps et par les beaux soirs d'été. Mais, quand on demande à Jeanine Picard Dallaire comment était la vie en hiver, elle répond spontanément : «C'était triste!» Et à l'entendre, c'était surtout très dur.

Par exemple, on nous présente sou-

vent le temps des Fêtes d'autrefois comme un temps de réjouissances, de veillées remplies de gaieté, gigues, chansons à répondre, sets carrés, p'tit blanc, cigares et sapins illuminés de vraies bougies. Madame Picard Dallaire nous dit qu'en fait, on ne fêtait pas beaucoup. Les familles ne pouvaient se déplacer pour se réunir à cause de la neige, des grands-parents qui habitaient à la maison et des petits pour qui un long trajet en carriole, au froid intense, était exclu, y compris pour la messe de minuit. Même aller à Sainte-Famille ou à Saint-Jean, l'hiver, était une aventure. Madame Picard Dallaire nous raconte aussi que sa mère ne l'aurait pas laissée sortir pour une veillée : ça ne se faisait

pas pour une fille, peut-être selon monsieur le curé.

La mère de madame Picard Dallaire, Marie-Ange, née Lessard, fêtait le Jour de l'an plus que Noël et encore, assez simplement. Un rôti de bœuf et des tartes, peut-être un ragoût de boulettes et des beignes. Peu d'ingrédients sophistiqués requis pour la confection de gâteries étaient disponibles ou accessibles à ces gens. Sans lumière, sans radio ni télé, sans Bye-Bye, on ne veillait sûrement pas tard.

Madame Picard Dallaire nous raconte que l'hiver, il arrivait que les vaches de la famille Picard ne donnent pas assez de lait pour nourrir les neuf enfants. Un oncle de Sainte-Famille



AGENCE
IMMOBILIÈRE

Mes compétences à
votre service :

- Engagement
- Efficacité
- Résultats

PASCAL LEFEBVRE

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Tél. : 418-661-8000 | Cell. : 418-554-8982

plefebvre@viacapitale.com

3261, rue Loyola, Québec (Québec) G1E 2R9

viacapitale.com



Suite de la page 11

SOUVENIRS DE L'HIVER À LA POINTE

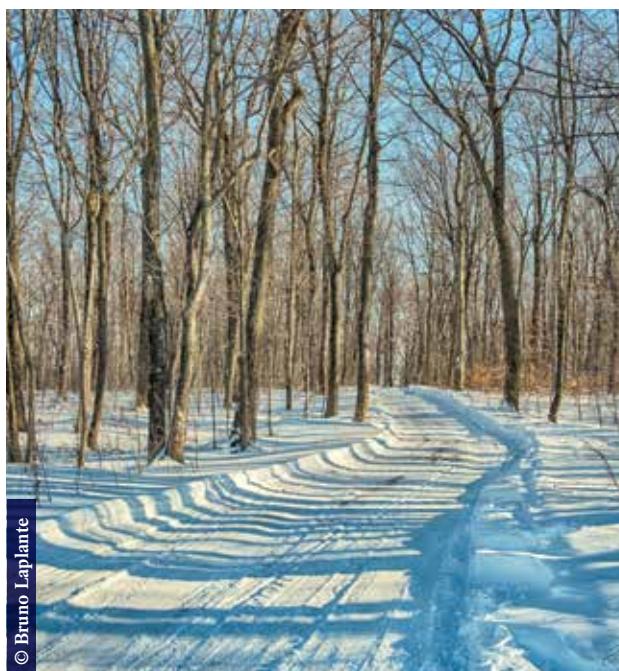
faisait geler du lait dans des chaudières et l'apportait à la messe du dimanche, à Saint-François, pour que les enfants de son frère n'en manquent pas.

Jeanine Picard et Léonce Dallaire

Le jeune voisin des Picard, Léonce Dallaire, venait souvent visiter M. Picard, avec qui il s'entendait bien. Adolescent, il a un jour déclaré à Jeanine, l'aînée des filles, alors âgée d'environ neuf ans : «Toi, je vais te marier, tu vas être ma femme.» Quand elle eut 19 ans, Jeanine a épousé Léonce à l'église de Saint-François, inaugurant ce jour-là la nouvelle route d'Argentenay ; c'était en 1952.

Ils vécurent heureux, ne se quittèrent jamais ; madame Dallaire nous raconte qu'ils ont toujours fait l'épicerie ensemble. Ils ont eu cinq beaux enfants, dont deux fils, Jean et Richard Dallaire, qui vivent et gagnent toujours leur vie à la pointe d'Argentenay.

La vie de madame Dallaire a été bien différente de celle de sa mère qui a accouché de ses neuf en-



© Bruno Laplante

fants à la maison. Elle a vécu 32 ans à Québec, a accouché de tous ses enfants à l'hôpital, a appris à conduire et a travaillé à l'extérieur du foyer. Un jour, Léonce a voulu revenir à la Pointe y ouvrir un garage. Sa femme se souvient avoir été très réticente, peut-être parce qu'elle gardait le souvenir de la dure vie paysanne de son enfance. Mais Jeanine et Léonce ne se quittaient jamais ; elle est revenue vivre à la Pointe et elle a acheté une voiture pour continuer à travailler.

M. Dallaire est décédé il y a bientôt deux ans et on devine que son départ a laissé un grand vide dans le cœur de Jeanine. Elle demeure toutefois aussi bien entourée que possible, ce qui évoque une tradition propre à la vie rurale québécoise, transmise à travers les générations, une tradition d'entraide, de solidarité et d'affection entre ces gens qui étaient tous dans le même bateau, tout au long de leur vie.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

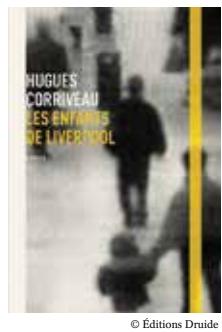
Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com

L'INCONNU DE
SANDY COVE

C'est un roman bien captivant que nous présente Sylvie Ouellette, intitulé *L'inconnu de Sandy Cove*, publié aux éditions Druide. Une légende du folklore acadien de la Nouvelle-Écosse en est à l'origine, inspirée par un inconnu sans jambes et souffrant d'hypothermie, abandonné sur la plage de Sandy Cove, en Nouvelle-Écosse, en septembre 1863, incapable de dire qui il est et d'où il vient, mais marmonnant quelque chose qui ressemble à «Jérôme». Sylvie Ouellet y a puisé pour écrire son roman mettant en scène Élise Robichaud qui rentre en terre natale de Nouvelle-Écosse, portant en elle le lourd secret d'un mariage malheureux avec Randolph Nesbitt, un attaché d'ambassade qui l'a amenée avec lui en Europe pendant plus de 20 ans. Lors d'une visite à une amie, Élise, qui cherche à oublier son malheur, revoit Jérôme. Élise est stupéfaite d'avoir oublié Jérôme, mais plus encore par l'indifférence des gens du village envers cet homme dont on ignore l'identité et les origines. Pour oublier son chagrin et redonner un sens à sa vie, Élise décide de se lancer à la découverte de l'histoire de Jérôme pour lui rendre sa dignité. Son enquête la ramène brièvement en Europe où elle tente de remonter la piste des origines de Jérôme.

Mais le scepticisme des gens et leur apathie rendent la quête d'Élise plus difficile qu'elle ne l'imaginait. Cette quête l'entraînera pourtant dans des péripéties où la passion sera présente. Saura-t-elle la mener à bien? Le roman historique est passionnant et est écrit d'une main de maître, naviguant entre réalité et fiction.

LES ENFANTS
DE LIVERPOOL

Hugues Corriveau publie un roman noir qui s'articule autour du meurtre du petit James Bulger, âgé de deux ans et demi, par deux enfants de dix ans, le 12 février 1993, à Liverpool. S'inspirant de ce meurtre terrible qui avait défrayé les manchettes et qui avait plongé le monde entier dans la stupeur, Hugues Corriveau entreprend de comprendre ce qui peut avoir incité deux enfants de dix ans à en venir à un tel acte, les événements de leur vie, leur psychologie sous-jacente. Il retrace pas à pas la journée fatale du trio. C'est un roman très sombre traçant le portrait de ceux qui sont devenus les plus jeunes assassins d'Angleterre condamnés à une peine d'adultes pour un crime ignoble, mais en étant tout de même des enfants qui en sont arrivés là pour des raisons précises, dans les circonstances. Il raconte l'avenir de ces mêmes enfants, devenus adultes. Perdus autant que la jeune victime. Un roman percutant.

LA MÉMOIRE
SOUS LA GLACE

Après le succès de *Trafics en plein ciel*, Dana Stabenow nous revient avec un autre chapitre des enquêtes de la détective privée Kate Shugak, dans un roman intitulé *La mémoire sous la glace*. Ce thriller se déroulant en Alaska, avec mort noire et mines d'or en toile de fond, s'articule autour de la demande de Sam Dementieff, l'oncle de Kate, de retrouver la trace de son père. À la mort de Sam Dementieff, Kate, qui n'avait jamais entendu parler de ce pan du passé de son oncle, vétéran aléoute des Égorgeurs de Castner, pilier de la communauté du plus grand parc national d'Alaska, décide d'acquiescer aux dernières volontés de l'homme pour faire la lumière autour de l'aventurier disparu depuis presque cent ans. Il était chercheur d'or et sans doute escroc. Cette enquête, écrite par une auteure à la voix unique, est parsemée de dangers. Certains semblent bien déterminés à l'empêcher d'atteindre son but, car la vérité est à ce point menaçante qu'on n'hésite pas à agresser et tuer. Un thriller réussi qui plaira aux amateurs du genre.

Info Gestion L.M.

Comptabilité & tenue de livres
Service de paies • Impôts des particuliers

Déjà plus de 20 ans à votre service



Tél. : 418 828-2601

Fax : 418 828-1300

infogestionlm@videotron.ca

8044, Chemin Royal
Ste-Pétronille, Île d'Orléans
Québec G0A 4C0

SAINTE-FAMILLE/SAINT-FRANÇOIS

Vœux du comité de la bibliothèque pour l'année 2016

En ce début d'année, l'équipe de la bibliothèque municipale de Sainte-Famille et Saint-François tient à vous rappeler les innombrables trésors que l'on peut trouver à la bibliothèque. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Ne vous privez donc pas de visiter votre bibliothèque municipale!

Vous avez de la recherche à faire? Bien sûr, vous pouvez utiliser internet, mais une visite à la bibliothèque pourrait vous réserver quelques découvertes inattendues dans la section documentaire qui comprend de nombreux titres. Quand nous sommes dans une bibliothèque, notre regard peut croiser au hasard un document qui donnera plus de profondeur à notre travail, mais que nous n'aurions jamais trouvé autrement!

En quête d'un divertissement? Bien sûr, vous avez accès, sur la Toile, à toutes sortes de jeux ; mais, en visitant la bibliothèque, vous pouvez dénicher quelques trésors qui vous feront passer de bons moments. Il y a cette fameuse biographie dont on a tant entendu parler, ce roman dont la suite était si attendue ou encore ce livre de recettes qui réveille en chacun le chef qui s'ignore.

Vous êtes férus d'histoires? Bien sûr, il y a le cinéma et la télévision, mais la bibliothèque n'est pas en reste! Plein de volumes vous y attendent, du roman à

la bande dessinée, en passant par la biographie et le conte pour enfants. Chaque auteur, avec sa vision particulière, vous transportera un peu partout dans le monde, à différentes époques. À la différence du cinéma et de la télévision, c'est vous qui serez seuls maîtres du décor et de la distribution!

Vous avez déjà un titre en tête? S'il n'est pas déjà sur les rayons de la bibliothèque, vous pouvez faire une demande spéciale (livre papier ou livre numérique). C'est même possible de le faire à partir de votre foyer. Informez-vous auprès de nos bénévoles qui sauront vous indiquer la façon de procéder pour accéder à votre dossier à distance.

Prix des nouveaux abonnés

Comme chaque année, la bibliothèque a procédé à un tirage au sort parmi ses nouveaux abonnés de la période de septembre à décembre. Félicitations à M. Jérémie Faucher (catégorie jeunes), de Sainte-Famille, et à M. Olivier Gagnon (catégorie adultes), également de Sainte-Famille! Les deux gagnants ont chacun reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 25 \$, gracieusement offert par la Librairie Morency, située à Place Fleur-de-Lys.

Horaire de la bibliothèque

En 2016, la bibliothèque continuera de vous accueillir selon l'horaire habituel, soit le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 ainsi que le

mercredi de 19 h à 21 h. Bienvenue à tous!

Durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez joindre les bénévoles par téléphone, au 418 666-4666, poste 8083.

En tout temps, via internet, vous pouvez également accéder à votre dossier et réserver des livres à distance, du confort de votre foyer! Veuillez consulter les bénévoles pour connaître les détails de ce service.

Vous n'êtes pas encore abonné à la bibliothèque? Il est toujours temps de le faire en vous y présentant lors des heures d'ouverture : nos bénévoles vous accueilleront avec le sourire!

Merci aux bénévoles et meilleurs vœux à toutes et tous!

Un merci spécial et chaleureux à toutes les personnes bénévoles de la bibliothèque qui sont là, toute l'année, pour vous y accueillir et vous conseiller. C'est aussi grâce à la contribution des bénévoles que le service de bibliothèque municipale est offert aux élèves de l'école.

Toute l'équipe de bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de bonnes lectures tout au long de l'année, que ce soit par le biais du livre numérique ou du livre papier. Au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque!

Ernest Labranche
responsable de la bibliothèque municipale de Sainte-Famille et Saint-François

L'espace pour cette chronique a été retenu et payé par UNE ÎLE UNE VISION.



LE PONT DE NOTRE AVENIR

C'est maintenant officiel, le Ministre des transports du Québec l'a annoncé. Un nouveau pont vers l'Île d'Orléans sera construit pour être mis en service dans une dizaine d'années.

Cette bonne nouvelle présente une opportunité à ne pas manquer : celle d'élaborer une vision dynamique pour notre territoire historique, nous doter d'un plan global audacieux et cohérent pour tirer le maximum de ce futur pont. Et nous avons dix ans pour préparer ce plan qui projettera dans l'avenir notre devise inspirante : J'ACCUEILLE ET JE NOURRIS.

Quelle belle opportunité de penser, d'imaginer et de planifier un projet collectif rassembleur qui apportera du tonus et du renouveau à cette île déjà belle, qui bonifiera son offre touristique, attirera de nouvelles familles qui viendront occuper nos maisons disponibles, fournira de nouvelles occasions pour l'agro-tourisme. De nouvelles idées fleuriront comme cette belle réalisation collective récente de l'illumination du village de Saint-Jean.

Ce dossier du nouveau pont et de son arrimage à l'île ne peut être le fait du seul village d'entrée, il interpelle toutes les municipalités de l'Île d'Orléans. Il est urgent de redynamiser les comités créés suite au colloque de consultation « Vision 2020 », tout particulièrement celui de la « REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE L'ILE ». Ces équipes de travail auront besoin de s'appuyer sur des données actualisées. C'est pourquoi, il est primordial que nos élus demandent une étude de faisabilité sur les différents scénarios de gouvernance de notre île. Cette étude colligerait des données financières sur nos sources de revenus, sur nos forces et nos faiblesses en ressources humaines, sur nos dépenses de fonctionnement, sur nos capacités d'investissements dans nos infrastructures; en résumé nous aurions un portrait de notre territoire.

Nous invitons les lectrices et lecteurs de ce journal à se joindre aux membres de « Une île, une vision » pour offrir nos meilleurs vœux de bonne année aux élus de nos villages. Soyez nombreux à leur témoigner que nous comptons sur eux pour que 2016 soit l'année de départ d'un examen approfondi et objectif de nos forces et de nos faiblesses pour la réalisation future de nos projets collectifs.

Pour en savoir plus, ou pour donner votre adhésion au mouvement : <http://une-ile-une-vision.org>

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de janvier

L'impatience, 3^e volume de la série 1967, de Jean-Pierre Charland
La fille du train, de Paula Sonatine
Le monstre, d'Ingrid Falaise
Les nuits de laitue, de Vanessa Barbara

Dons de livres

La bibliothèque est heureuse d'accepter des livres en dons. Certaines conditions s'appliquent cependant aux documents qui sont acceptés par la bibliothèque : ils doivent être en bon état, ne nécessiter aucune réparation et ne pas dégager d'odeur.

L'année de parution des livres ne

doit pas excéder 10 ans. Dans le cas des documentaires, les volumes qui ne sont plus à jour ou qui portent sur des sujets trop spécialisés peuvent être refusés.

La bibliothèque n'accepte pas les livres condensés du Reader's Digest, les romans Harlequin et autres romans semblables en livre de poche, les périodiques et les livres pédagogiques ou manuels scolaires.

Les volumes non retenus pour la collection locale pourront être revendus dans le cadre d'une vente de livres usagés et les profits de cette vente serviront à l'achat de nouveautés.

Bonne et heureuse année 2016

Votre équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource vous offre ses meilleurs vœux de bonne année! Que 2016 vous réserve de belles heures de lecture, de découverte, de plaisir et de détente.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

50 ANS 50 000\$ EN PRIX À GAGNER

2 tirages de 1000\$ comptant chaque mois

+

Courez la chance de gagner votre achat (jusqu'à concurrence de 30 000\$)

LE DÉFI DU DÉTOUR...
BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
418 827-3773 • 1-800-663-3773
www.bilodeauautos.ca

Saint-Laurent DAVID-GOSSELIN

Atelier de bricolage – cartes de Noël

Le samedi 12 décembre 2015, madame Véronique Rousseau offrait un atelier de bricolage. Un grand merci aux parents et aux enfants qui ont participé ainsi qu'à Ariane T. pour son aide et sa générosité.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à créer de très belles cartes de Noël. Ils ont reçu une petite boîte cadeau contenant quelques chocolats, bonbons et autocollants de Noël. Évidemment, ils ont bien hâte au prochain bricolage qui devrait avoir lieu en février.

Afin de demeurer informé des activités de bricolage, vous pouvez vous inscrire à notre liste de distribution par courriel en envoyant vos coordonnées à l'adresse vrousseau79@gmail.com. Il est important de confirmer la présence de vos enfants afin que nous ayons

les matériaux et équipements nécessaires.

Une naissance, un livre

La bibliothèque a reçu de nouvelles trousse. Les parents qui inscriront leur jeune enfant à la bibliothèque en recevront une gratuitement.

Romans jeunes – Geronimo Stilton

Notre collection des aventures de Geronimo Stilton s'est enrichie de 19 nouveaux titres, ce qui porte leur nombre à près de 30. Ces volumes sont traduits dans de nombreuses langues et leur popularité ne se dément pas. C'est une belle façon pour les jeunes de s'initier à la lecture de romans et de découvrir leur bibliothèque.

Guy Delisle
responsable de la bibliothèque



Derrière : Émile P, Josef P, Julianne P, Kellya R, Shanie R et Alice P.
Devant : Étienne P, Jeanne P et Camille P.

©Véronique Rousseau

**souper - spectacle
ST-Valentin**

la Grange
AUBERGE-RESTAURANT

présente
Roxane Del
violoniste - interprète



accompagnée de
Roby Talbot pianiste auteur-compositeur

le samedi 13 février 2016
ambiance cabaret - jazz

auberge - resto - réception - congrès - spectacle

517 chemin du Carrefour
St-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, GOA 4E0
418-828-9926
www.lagrangedelile.com



Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque, située au centre municipal de Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le **Club de lecture**, dernier lundi du mois, et le **Club d'écriture Bécs et plumes**, troisième lundi du mois, y ont repris leurs activités pour l'hiver. L'ensemble de la collection peut être consulté à http://bibliotheque.saint-jeaniedorleans.ca/opac_css/

Pour renseignement : 418 829-3336, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Bénévoles

Notre équipe de bénévoles a besoin de nouveaux membres pour que la bibliothèque continue d'offrir le même excellent service aux abonné(e)s de Saint-Jean et de Saint-François. Si vous avez quelques heures à donner par mois, communiquez avec Hélène Fortier, au 418 829-3451.

Chroniques et documentaires acquis récemment

- Svetlana Alexievitch, *La fin de l'homme rouge ou le temps du désenchantement*. En donnant la parole à ceux et celles qui ont vécu le communisme et l'URSS, la récipiendaire du prix Nobel raconte la petite l'histoire de cette époque tragique.
- Boucar Diouf, *Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres*. Sous forme de conte, Boucar nous parle du lien entre les humains et les arbres et de ce que les arbres ont à nous apprendre.
- Marie Laberge, *Treize verbes pour vivre*. Avec sa verve habituelle, l'auteure disserte sur la place que chacun de ces verbes occupe dans notre vie et de celle qu'ils ont eue dans la sienne.
- Dany Laferrière, *Tout ce qu'on ne te dira pas, Mongo*. L'auteur raconte son arrivée et sa vie au Québec, tout en expliquant au nouvel arrivant ce qu'il doit savoir pour bien s'intégrer ainsi que les codes à respecter.
- Mylène Paquet, *Dépasser l'horizon*.

L'aventurière décrit sa traversée de l'Atlantique à partir du moment où elle a décidé de tenter l'aventure jusqu'à son arrivée triomphale en France et son retour au Québec. Un exploit, mais aussi une épopée palpitante à découvrir.

Romans récents

• Michael Connelly, *Les dieux du verdict*. On retrouve Mickey Haller qui doit défendre un accusé qui aurait tué une prostituée bien connue de l'avocat. Suspense et coups de théâtre assurés.

• Diana Gabaldon, *Écrit avec le sang de mon cœur*, tome 1. Suite de la saga de Claire, Écossaise qui a reculé dans le temps pour se retrouver au 18^e siècle. Dans ce huitième volume, elle et son mari, Jamie Fraser, prennent part à la révolution américaine. Pour apprécier, il faut avoir lu les sept premiers volumes, également disponibles à la bibliothèque.

• Marie Laberge, *Ceux qui restent*. Dans ce roman plein d'action et d'émotion, l'auteure décrit avec beaucoup de sensibilité comment les proches d'une personne qui se suicide réagissent et vivent leur deuil.

• Martin Michaud, *Quand j'étais Théodore Seaborn*. Le personnage principal croise dans la rue son sosie et le suit en soupçonnant que c'est un terroriste. Par accident, il prend la place de l'autre et se retrouve en Syrie, au cœur de l'état islamique. Intrigue invraisemblable, mais roman passionnant.

• Michel Tremblay, *La traversée du malheur*. Ce dernier volet de la diaspora des Desrosiers se situe en août 1941, pendant la guerre et le rationnement. C'est la vie à plusieurs dans un petit appartement, rue Fabre, et le prélude aux Chroniques du Plateau-Mont-Royal.

Thérèse Beaudet,
pour le comité de la bibliothèque

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Bonne année à tous!

Nous vous souhaitons beaucoup de lectures, de films et de musique pour l'année 2016. L'équipe de bénévoles de la bibliothèque Oscar-Ferland tient à remercier le conseil municipal de Saint-Pierre et son maire, M. Sylvain Bergeron, pour la très belle soirée et le bon souper de Noël qui a eu lieu le 19 décembre dernier. Ce fut l'occasion de rencontrer les membres des comités d'urbanisme et d'environnement ainsi que les pompiers et les conseillers. Une fête bien appréciée. Merci!

La BOF c'est quoi?

- C'est votre bibliothèque municipale.
- C'est un grand choix de livres.
- C'est des revues pour tous.
- C'est des DVD de films, de séries et de spectacles.
- C'est de la musique de tous genres.
- C'est des livres numériques pour vos tablettes.
- C'est ouvert le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 à midi.

Nathalie Vézina
pour l'équipe de bénévoles de la BOF

LES JEUDIS DE LA BOULANGE

Lecture d'hiver

Le choix d'une œuvre à lire pendant le premier trimestre de 2016 était à l'ordre du jour de la rencontre des Jeudis de La Boulange de décembre. Les habitués ont voté pour *Boussole*, qui a valu à Mathias Énard le prix Goncourt, cette année, où l'auteur traite de la vision de l'Orient par l'Occident. «Inventaire amoureux de l'inroyable apport de l'Orient à la culture et à l'identité occidentales, *Boussole* est un roman mélancolique et enveloppant qui fouille la mémoire de siècles de dialogues et d'influences artistiques pour panser les plaies du présent.» (Actes Sud, éditeur) «Venant tordre une bonne fois pour toutes le cou aux idées reçues sur une littérature française censément auto-centrée, chaque page de ce Goncourt 2015 vient sortir le lecteur de lui-même, le confronter à une infinité de sujets et de personnages dont il ignorait tout, pour les lui rendre proches.» (Le Monde, 3 11 2015)

Nous en débattrons lors de notre prochaine rencontre, prévue le premier jeudi d'avril 2016. Bon hiver et bonne lecture!

Louise Delisle

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Résumé de la séance du 11 janvier

En plus des résolutions administratives usuelles à l'ordre du jour de cette séance, les membres du conseil ont pris quelques décisions d'usage en début d'année, soit : l'autorisation pour la transmission de la liste des comptes à recevoir des immeubles pour défaut de paiement de taxes à la MRC de L'Île-d'Orléans et le renouvellement pour une période de 24 mois des mandats de Mme Doris Dion et de M. Félix Bédard, au comité consultatif d'urbanisme de la municipalité. Le conseil municipal tient à remercier Mme Dion et M. Bédard de leur implication. Les membres du conseil ont également déposé la mise à jour de leurs déclarations d'intérêts pécuniaires, comme requis par la Loi.

Finalement, une dernière résolution était à l'ordre du jour dans ce dossier, ce mois-ci, soit celle autorisant la signature de nouveaux contrats de travail avec le secrétaire-trésorier adjoint et l'employé municipal. Ces signatures sont nécessaires depuis l'entrée en vigueur du budget 2016.

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC - Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 11 janvier 2016, a adopté le règlement numéro 016-130 sur la numérotation civique des immeubles. Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal dans la partie évaluation municipale et règlement de taxation de la section administration, finances et permis à www.msfio.ca et au bureau municipal, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Que ce règlement est en vigueur depuis le 12 janvier 2016. Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce douzième jour de janvier deux mille seize.

Marco Langlois, g.m.a.
directeur général/secrétaire-trésorier

Règlementation municipale

Le règlement numéro 016-130 sur la numérotation civique des immeubles et le premier projet de règlement numéro 016-131 modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin de modifier les limites des zones 24-A et 46-CO ont été adoptés. De plus, un avis de motion a été donné et indique que le règlement numéro 016-132 modifiant le règlement 012-111 pourvoyant à la vidange des fosses septiques sera soumis pour adoption à une séance ultérieure.

Finances municipales

En ce début d'exercice financier, le conseil a adopté quelques résolutions en lien avec le dossier des finances municipales. La première autorise le dépôt d'une programmation de travaux partielle dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018. Cette résolution, combinée à celle statuant sur les modalités de financement temporaire des projets subventionnés par la TECQ, aura comme objectifs de permettre le remplacement de l'éclairage de la patinoire munici-

pale par de nouveaux projecteurs au DEL et d'ajuster les finances de la municipalité en fonction des nouvelles dispositions du nouveau programme de la TECQ en ce qui concerne la méthode de remboursement des investissements. Toujours dans le dossier des finances municipales, le conseil a également résolu de régulariser les investissements réalisés en 2015, en respect du plan triennal d'immobilisation 2015-2017 et des résolutions adoptées tout au long de l'exercice 2015.

Il me reste, en terminant, à vous offrir mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et à vous convier à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 1^{er} février 2016, à 20 h, à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre Le Sillon, 554, rue Lemelin, et à vous rappeler les heures régulières du bureau municipal, soit du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC - Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité,

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 janvier 2016, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 016-131, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41, afin de modifier les limites des zones 24-A et 46-CO.
2. Une séance publique de consultation aura lieu le 1^{er} février 2016, à 20 h, à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre Le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette séance, la mairesse ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 554, rue Lemelin, aux heures régulières, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
4. Ce projet de règlement s'applique aux zones 24-A et 46-CO et aux zones contigües.
5. Ce projet vise la modification des limites suivantes :



VOYAGEZ AVEC ALAIN Winter

CIRCUITS DE GROUPE ACCOMPAGNÉS COLLECTION 2016-2017

- > **Les Beaux Dimanches**, voyages exclusifs de 1 jour, destinations mystères. Prochain départ le 14 février. Venez Fêter la St-Valentin avec Alain. **159 \$ / PERSONNE**
- > **Washington Express**, 5 jours, 19 au 23 mai 2016. Autocar l'Exclusif Wi-Fi. **809 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**
- > **La Baie Georgienne**, 7 jours, 3 au 9 juillet 2016, (1 nuit sur l'île de Mackinac) Autocar l'Exclusif Wi-Fi. **1599 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**
- > **Louisiane, Texas et Tennessee**, 20 jours, 4 au 20 septembre 2016. Incluant le Blue Ridge Parkway, le château Biltmore et un match des Braves d'Atlanta **4259 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**
- > **Noël 2016, Philadelphie, Baltimore et Annapolis**, 5 jours, 11 au 15 décembre 2016. Incluant les Jardins Longwoods illuminés pour Noël et 2 nuits au centre-ville de Baltimore. **1129 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**
- > **New York à Pâques**, 5 jours, 13 au 17 avril 2017, Hôtel Millennium directement sur Times Square. **1199 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**
- > **La Grande traversée du Nord des États-Unis**, 20 jours, 27 juin au 16 juillet 2017. Incluant le Mont Rushmore, le Parc Yellowstone, l'Orégon, Seattle, retour en avion. **6329 \$ / PERSONNE OCC. DOUBLE**

Présentation de ces voyages et de plusieurs autres...

Dimanche le 21 février
Salle municipale
de St-Laurent,
6822 Chemin Royal

INFORMATION ET RÉSERVATION
Alain Winter 418-575-2059
ou awinter@tourismeconseil.ca

EN COLLABORATION AVEC
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Étude paysagère — Soirée de consultation

La MRC de L'Île-d'Orléans réalise actuellement une étude paysagère sur l'ensemble de son territoire, dans le cadre de l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale. Au moment où les questions paysagères traversent tous les grands dossiers de conservation du patrimoine au Québec, la MRC désire élargir la notion de patrimoine afin d'y inclure les notions et les principes du paysage. Par cette étude, elle souhaite mieux comprendre les dynamiques paysagères de son territoire dans le but d'aborder la conservation et la mise en valeur du patrimoine orléanais selon une approche intégrée qui inclut les dimensions naturelle, historique, architecturale, culturelle et visuelle.

Dans un souci de transparence, la MRC désire présenter les résultats de cette étude ainsi que la démarche qui suivra à l'ensemble de la population. Tous les citoyens sont conviés à une séance de consultation qui aura lieu le 11 février prochain à 19 h, à l'Espace Félix-Leclerc, 1214, chemin Royal, à Saint-Pierre. Les documents présentés ainsi qu'un rapport de consultation seront disponibles sur le site internet de la MRC.

L'objectif des séances d'information étant de diffuser l'information et de consulter la population, l'équipe de professionnels mandatée pour réaliser l'étude commencera par exposer les résultats de l'étude paysagère. Ensuite, un projet de charte des paysages sera présenté afin de prendre connaissance de l'opinion de la population.

Renumberation civique — Rappel

Vous êtes plusieurs à avoir affiché vos numéros civiques et nous vous en remercions. Il en va de votre sécurité et de celle de vos proches. Nous rappelons à tous qu'il est extrêmement important que les nouveaux numéros soient affichés et nous incitons les retardataires à y voir rapidement. La MRC a bel et bien transmis le tableau de concordance des anciennes et nouvelles adresses à tous les organismes identifiés dans la correspondance qui vous a été transmise. Cependant, la MRC n'a pas droit de regard quant

au moment où les différents ministères et organismes procéderont à la mise à jour de leurs données. Donc, il se peut que certains d'entre eux n'aient pas encore effectué les changements. Nous vous rappelons que Postes Canada redirigera votre courrier pendant un an et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer pour l'instant.

Le tableau de concordance est disponible au www.mrc.iledorleans.com

Une nouvelle coordonnatrice pour le Plan d'action de la politique familiale et des aînés de la MRC



C'est avec plaisir que nous vous annonçons la nomination de Mme Mélanie Bourdeau-Giroux pour le poste de coordonnatrice du Plan d'action de la politique familiale et des aînés. Résidente de Saint-Pierre, Mélanie consacrera une vingtaine d'heures par mois au suivi et à la mise en place des différentes actions identifiées dans le plan d'action de la politique. Outre ses nouvelles fonctions, elle occupe aussi un poste d'adjointe à la coordination au Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier, ce qui en fait la candidate idéale pour nous puisqu'elle travaille déjà dans le domaine. Vous pouvez la rejoindre au mbgiroux@mrcio.qc.ca et au 418 564-4007.

Plan de développement de la zone agricole de l'île d'Orléans

En 2015, la MRC adoptait son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), lequel comprenait également un plan d'action. Le comité de suivi a ainsi priorisé



la réalisation d'un plan de développement stratégique des produits agricoles, agroalimentaires et agrotouristiques de la MRC. À cet effet, un appel d'offres est publié sur le site d'appel d'offres électronique (se@o) du gouvernement. Des consultations seront prévues lors de son élaboration. Surveillez notre chronique!

Un été en France - 2016

Intermunicipalités Marennes Oléron (France) - île d'Orléans

Prestation, conditions et appui :

- Prise en charge du transport international (sous condition)
- Salaire minimum français
- Recherche d'un logement sur place
- Appui dans les démarches administratives
- Assuré par la régionale de Québec-France
- Permis de travail

Il faut être :

- Agé de 18 ans révolus à 30 ans
- Résident sur le territoire de l'île d'Orléans
- Etudiant, en apprentissage
- Employé ou en recherche d'emploi

Type d'expérience

Emplois d'été en Pays Marennes Oléron (PMO). Exemples : administration municipale, espaces verts, restauration, hôtellerie, accueil, etc...

Dates à retenir

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 21 février 2016
Démarches administratives en mars (être titulaire d'un passeport au moment du départ)

Départ entre juin et juillet 2016 (durée de 6 à 8 semaines et logements en résidence, famille d'accueil ou studio)

Renseignements et candidature

MRC de l'île d'Orléans - (418) 829-0297 poste #224

Prochaine assemblée du Conseil des maires

Quand : mercredi 3 février à 20 heures

Lieu : 2480, chemin Royal, Sainte-Famille

SAINT-JEAN

Lucie
LAMBERT

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Séance ordinaire 11 janvier 2016

Résumé de la première séance de l'année 2016. Deux règlements sont adoptés, le premier établissant le taux des taxes foncières à taux varié, le taux des taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2016 et le deuxième concernant le numérotage des immeubles. Ce dernier règlement remet la responsabilité d'attribuer des numéros civiques à la municipalité, comme elle le faisait auparavant ; cette compétence avait été déléguée dans le but d'uniformiser la numérotation civique sur le chemin Royal et le chemin du Bout-de-l'Île, sur tout le territoire de l'île d'Orléans. Me Martin Bouffard est mandaté pour comparaître à la Cour supérieure, district de Québec, dans le cadre d'une requête introductive d'instance en jugement déclaratoire et en mandamus déposé par

Catherine Jalbert et al. (tous de la côte Lafleur) vs la municipalité Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Une résolution est adoptée entérinant la demande faite dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires. Le chef pompier Michel Fortier est autorisé à s'inscrire au colloque sur la sécurité civile et incendie 2016 ; les frais sont de 350 \$. M. Marco Langlois, qui agissait comme pompier volontaire depuis 2010, nous informe qu'il se retire de cette fonction.

Avis de motion est donné en vue de l'adoption d'un règlement modifiant les interventions dans les talus. M. André Lachance est nommé à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme. Mme Justine Blouin et M. Jacob Blouin sont embauchés comme aides à l'entretien et à la surveillance à la patinoire, pour l'hiver 2016.

L'entente avec le Camp Saint-François est renouvelée ; la municipalité assumera des frais de 470 \$ par enfant de Saint-Jean qui s'inscrira à ce camp de jour, lequel se tiendra du 27 juin au 12 août 2016. M. Jayson Fortier Lachance est accepté pour un stage en entreprise ; il effectuera 60 heures de travail consacrées à l'entretien des bâtiments.

Finalement, une résolution est adoptée demandant à la Fabrique Sainte-Trinité d'Orléans d'informer les citoyens de Saint-Jean de la situation de leur église qui demeure fermée depuis plusieurs mois.

Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance aura lieu le lundi 1^{er} février 2016, au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

SAINTE-FAMILLE

**Sylvie
BEAULIEU, G.M.A.**

Directrice générale & secrétaire-trésorière

**Résumé de la séance ordinaire
du 11 janvier 2016**

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Le conseil a procédé à l'adoption des règlements suivants :

2015-280, relatif au numérotage des immeubles à l'égard du territoire de la municipalité de Sainte-Famille.

2015-281, afin de déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2016. Voir l'avis public ci-dessous.

Le conseil autorise la directrice générale à procéder aux soumissions sur invitation pour l'acquisition de modules pour la bibliothèque. Le conseil municipal adopte le manifeste de la langue française tel que déposé.

Nous terminons en vous offrant nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Prochaine séance du conseil municipal :
le lundi 1^{er} février 2016.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Courriel : info@munstefamille.org

Tél. : 418 829-3572.
www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC

Province de Québec - Municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu,
de la susdite municipalité,
Avis public est donné de ce qui suit :
QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, le règlement #2015-280 relatif au numérotage des immeubles à l'égard du territoire de la municipalité de Sainte-Famille.
QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de cedit règlement au bureau de la municipalité.
QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.
Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans le 12 janvier 2016.

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, le règlement #2015-281 déterminant les taux de taxes foncières générales à taux varié, les taux de taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités pour l'année 2016.
QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de cedit règlement au bureau de la municipalité.
QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.
Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans le 12 janvier 2016.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale / secrétaire-trésorière

SAINTE-PÉTRONILLE

**Noëlline
TARDIF**

Adjointe au directeur général

Voici un résumé de la séance du conseil tenue le 7 décembre 2015.

Municipal

Une demande de dérogation mineure pour le 8202, chemin Royal, a été refusée. Une augmentation salariale de 1 % a été accordée aux employés municipaux pour l'année 2016.

Voici le calendrier 2016 des séances du conseil :

11 janvier	4 juillet
1 ^{er} février	1 ^{er} août
7 mars	6 septembre (mardi)
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
6 juin	5 décembre

Loisirs

L'entretien de la piste de fond a été confié à M. Gabriel Gosselin contre une rémunération de 3 000 \$.

Il est aussi proposé de refaire la signalisation de la piste de ski de fond au coût budgétaire de 650 \$



**Soyez aux
p'tits oignons**

**Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans**

418 663-0119

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

SAINT-PIERRE

Marie-Claude
POULIOT

Secrétaire-trésorière adjointe

Voici le résumé de la séance
du 11 janvier 2016.

Gestion financière et administrative

- Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le rapport des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.
- Approbation du décompte final #1 d'Excavation Jos Pelletier (2007) pour les travaux d'assainissement des eaux usées dans le développement résidentiel de La Seigneurie, approuvés par la firme d'ingénierie SNC-Lavalin inc., pour la somme de 639 953,31 \$, taxes incluses, ainsi que la liste des travaux restants à réaliser au printemps 2016.

Sécurité incendie

Achat d'un boyau d'arrosage et d'une lance pour le service incendie, au coût de 1213,10 \$, taxes incluses.

Hygiène du milieu

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose le Guide du programme de la taxe sur l'essence 2014-2018.

Aménagement, urbanisme et développement

- demande d'appui à la CPTAQ pour changement de vocation et de classe agricole ;
- adoption du règlement #426-2016 sur la renumérotation civique ;
- achat de quatre modèles d'îlots de recyclage qui seront installés au Logisport, au terrain de soccer, au jardin du Flâneur et à la piscine municipale au coût de 1 104 \$, plus les taxes et plus les frais de livraison ;
- embauche de madame France Thibault, ingénierie, sur une base horaire pour un montant maximum de 5 000 \$.

Affaires nouvelles et contribution de la municipalité dans son milieu

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.

Pompier(ère) volontaire

Le Service de protection contre les incendies de Saint-Pierre est à la recherche de nouveaux pompiers ou de nouvelles pompières. Nous re-

cherchons des personnes habitant les municipalités de Saint-Pierre ou de Sainte-Pétronille et qui sont disponibles le jour. Ces personnes devront être en bonne santé et en bonne forme physique. Les personnes intéressées à ce nouveau défi devront envoyer leur curriculum vitae au secrétariat municipal de la municipalité de Saint-Pierre.

Patinoire

L'hiver nous apporte sa météo avec ses avantages et ses inconvénients. Et comme on dit, on n'a pas de contrôle sur la météo. Bonne nouvelle : vous pouvez utiliser la patinoire en tout

temps. L'horaire est disponible au www.st-pierreledorleans.com

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer, mais vous manquez d'espace? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

Prochaine séance du conseil municipal
Lundi 1^{er} février 2016, à 20 h, à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.

RÉSOLUTIONS POUR SOI ET POUR LA PLANÈTE

Méllissa
POIRIER

Responsable PGMR

Dans tout le brouhaha de la vie quotidienne, on perd parfois de vue ce que la science reconnaît maintenant comme une évidence : l'Homme et la nature sont interreliés. Que l'on prenne soin de soi, des autres ou de la planète, on contribue à un même bien-être global. L'inverse est aussi vrai : on ne peut pas entretenir une mauvaise estime de soi ou poser des actions nuisibles pour l'environnement, par exemple, sans se tirer un peu dans le pied collectivement. Il vaut donc mieux cesser de se plaindre de ce qui ne va pas et choisir concrètement d'emprunter une voie créatrice d'un monde meilleur. L'important c'est «d'incarner le changement» que l'on veut voir naître comme le proposait Gandhi, et ce, même à petite échelle. Je vous propose quelques pistes afin de vous inspirer, mais je vous invite à y mettre du vôtre et à entreprendre des actions à votre image : riches de sens et de joie, pour vous!

1. Connectez-vous à la nature : par la pratique du jardinage, d'un sport extérieur ou simplement par un moment de contemplation dans la forêt. Même la culture de pousses ou de germinations, en hiver, peut être une occasion de se rappeler notre interrelation avec la nature pour se nourrir.

2. Simplifiez : moins d'emballages, moins de «bébelles», moins de produits toxiques, moins de magasinage, moins de publicité papier... Choisissez des articles de qualité et réutili-

sables que vous n'aurez pas besoin de remplacer continuellement. Vous réduirez le temps d'entretien et gagnerez du temps pour vos loisirs.

3. Adoptez la pratique du compostage à la maison : un geste si satisfaisant qui permet de réduire de 40 % vos déchets. Plus besoin d'attendre après qui que ce soit pour commencer à composter : vous pouvez prendre les choses en main! En prime, vous profiterez d'un bel engrais pour votre jardin. Il est même possible de composter en hiver en installant votre composteur à un endroit facilement accessible.

4. Recyclez tout ce qui se recycle : tellement de choses sont recyclables! Il suffit de les rincer rapidement et le tour est joué! Même les plastiques souples tels les sacs Ziploc, emballages de fromage, pellicules plastiques (Saran Wrap), sacs à légumes ou à pain de même que les styromousses sont recyclés depuis l'an dernier. Pour les produits électroniques, le bois, les produits dangereux et les matériaux de construction, une petite visite à l'écocentre s'impose. Recycler est une façon simple de préserver nos ressources naturelles et d'éviter de contribuer à leur rareté.

5. Prenez plaisir à cuisiner : en profitant de cette occasion pour vous enracer dans le moment présent, pour laisser aller votre créativité ou pour écouter votre musique préférée. Petit à petit, votre garde-manger sera plus centré sur des aliments de



RECETTE

Isabelle DEMERS

Carpaccio d'oranges et de betteraves à l'huile de noisettes

Après la période des Fêtes, nous aimons bien revenir à une nourriture moins grasse et plus santé. Je vous propose une entrée que je nomme «mon entrée désintox» : fraîche, légère et goûteuse, composée de belles oranges (c'est le temps des agrumes) et de betteraves. Le vinaigre balsamique réduit ajoute une légère touche d'acidité et rehausse le goût de ce plat.

Ingrédients (4 personnes)

3 ou 4 oranges
2 betteraves de taille moyenne
4 c. à soupe d'huile de noisettes
2 c. à soupe de graines de sésame rôties au four à 350°F, (5 à 10 min.)

Fleur de sel

Vinaigre balsamique réduit jusqu'à consistance sirupeuse ; vous pouvez aussi vous le procurer déjà réduit

dans les épiceries.

Préparation

Faire cuire les betteraves au four à 400°F dans un papier d'aluminium, sans les peler, pendant environ une heure ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres ; laisser refroidir.

Peler les oranges et les betteraves et les trancher en fines rondelles. Répartir les rondelles en alternant oranges et betteraves pour une belle présentation. Verser une cuillère à soupe d'huile de noisettes sur le tout. Mélanger les graines de sésame avec un peu de fleur de sel et saupoudrer sur les oranges et les betteraves.

Faire un trait de vinaigre balsamique réduit le long de l'assiette pour décorer.

*Recette inspirée du site Ô Délices.

Suite de la page 18
**RÉSOLUTIONS
 POUR SOI
 ET POUR LA PLANÈTE**

bases, souvent moins emballés, et des produits de qualité provenant d'un fermier local. Vous serez également plus à l'aise de jongler avec les restants pour éviter les pertes et aurez quelques réserves au congélateur pour les jours pressés.

Bonne année 2016! Que celle-ci soit l'occasion d'être de plus en plus en harmonie avec la vie, en vous et autour de vous!

RAPPEL

Consultation publique sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2021.

Le 2 février 2016 à 19 h, à l'Espace Félix-Leclerc, à Saint-Pierre. Info : www.cmquebec.qc.ca ou 418 641-6250, poste 1211. Venez exprimer votre opinion! Ouvert à tous!

OPINIONS

ENFIN DES NOUVELLES DU FUTUR PONT DE L'ÎLE D'ORLÉANS!

Ce projet semble une réplique de l'ancien pont, donc un pont suspendu (par des câbles d'acier) permettant aux navires de passer sous le tablier, ce qui n'est pas nécessaire, le chenal nord n'étant pas utilisé depuis fort longtemps. Ce pont suspendu aura donc une durée probable de cent ans et nécessitera, de par sa conception, des travaux incessants durant l'été pour le maintenir en état. Des vicissitudes supportées par les utilisateurs pendant cent ans, quel progrès! Pourquoi pas une jetée sur le fleuve? Il semble que ce soit trop simple, trop peu coûteux, l'entretien négligeable, mais le ministère de l'Environnement s'y oppose! L'Environnement qui ferme les yeux sur les multiples muni-

cipalités et villes qui déchargeant leurs égouts, sans traitement, directement dans le fleuve et qui ne s'offusque pas quand la ville de Montréal rejette des millions de litres de M**** et d'immondices dans le Saint-Laurent. Et ce n'est pas fini : on renouvellera ça! J'aimerais que l'Environnement soit aussi compréhensif pour une jetée sur le fleuve (et cela serait sans pollution à perpétuité). Évidemment cela serait moins payant pour les entrepreneurs en construction (construction et maintenance).

Bernard Monna

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE CHASSE

L'automne dernier, 28 cerfs et 16 orignaux furent abattus à l'île d'Orléans. En ce qui concerne les cerfs, il s'agit d'une diminution de 60 % par rapport au total d'il y a deux ans.

Rémi Bolduc

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Peinture intérieure et extérieure, légers travaux, menuiserie et autres. 25 ans d'expérience. 418 261-9797

•••

Espace Thérapeutique Orléans. Massothérapie : californien, abandon corporel, amma, sportif. Fasciathérapie – thérapie crânienne. Sophrologie, gestion du stress. À Saint-Laurent. Sur rdv : Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM et sophrologue. Reçus pour assurances. halim_tazi@videotron.ca • 418 991-0642 espacetherapeutiqueorleans.ca

•••

Pro_Ménage MT offre des services complets d'entretien ménager pour maisons, condos, établissements commerciaux et immeubles de bureaux, petites et grandes surfaces. Nous vous offrons un service flexible, efficace et impeccable. pro_menage@live.ca 418 440-3924

•••

Entretien résidentiel ou rénovation : menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 13 ans. Pour un travail soigné. Spécialité : les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

OFFRES DE SERVICE (suite)

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vannées). Contactez Sylvain. 418 440-8494

•••

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multiservices I.O. 418 717-7342

•••

Bonjour à tous. Si vous cherchez un service de garde avec des programmes éducatifs, des ateliers de bricolage ainsi que divers jeux divertissants, avec une éducatrice ayant plus de 14 ans d'expérience, contactez-moi. Au plaisir de vous rencontrer. 418 828-2199

À LOUER

Au cœur du village de Saint-Laurent, bord du fleuve, à deux minutes de la marina. Superbe ancestrale (1839). Intérieur chaleureux : boiseries, poutres apparentes, fenêtres 12 carreaux, foyer au salon, plafond cathédral. 3 cc, salle de séjour (RDC) et salle familiale à l'étage. Garage et pergola. Terrain 35 000 pi². 2 000 \$/mois 418 580 9120 / 418 828-2169

OFFRE D'EMPLOI

Cassis Monna & filles recrute pour l'été! Ne manquez pas cette occasion de vous joindre à une équipe pimpante et dynamique. Postes disponibles : cuisiniers(ères), serveurs(euses), vendeurs(euses), commis crémières (ères), production/manœuvres. Venez nous voir à la boutique avec votre CV ou postulez par courriel à info@cassismonna.com

•••

Le Vignoble du Mitan est à la recherche de personnel pour la vente au kiosque, de juin à la mi-octobre, à temps plein. Horaire de 11 h à 18 h, horaire de semaine ou de fin de semaine (ou les deux). Une certaine connaissance de l'anglais serait un atout. Nous recherchons aussi une personne polyvalente pour différentes tâches, en semaine, du mois d'avril au mois de novembre. Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte. Courriel : marcelint@videotron.ca 418 570-0901 cell. 418 829-0901 au vignoble

•••

Le Relais des Pins et Le Moulin de St-Laurent recrètent
 1) Réceptionniste, anglais nécessaire.
 2) Plongeur(se).
 3) Cuisinier(ière), 3 ans d'expérience.
 4) Maquilleur(se).
 Faire parvenir cv à info@moulinstlaurent.qc.ca 418 829-3455

OFFRE D'EMPLOI (suite)

Domaine de la source à Marguerite

À la boutique du vignoble, accueillir la clientèle, présenter les produits que nous fabriquons et effectuer les dégustations de vins, cidres et liqueurs. Idéal pour étudiant(e) (+18 ans) cégep ou université ou personne retraitée. On demande une belle présentation, entretien, courtoisie, bilinguisme. On offre des horaires variables, de bonnes conditions, ambiance de travail agréable et une équipe dynamique. Pour information, communiquer avec Diane Dion, 2388, chemin Royal, Sainte-Famille. 418 952-6277

RECHERCHE

Je cherche un emploi soit dans une garderie, service à la clientèle, cuisinière ou autre. Plusieurs années d'expérience dans ces domaines. Communiquez avec moi : ma.tailleur@hotmail.com

•••

Recherche bénévole pour activités à la résidence Sainte-Famille, 2421, chemin Royal, île d'Orléans. Pour tout renseignement, communiquer avec Jessika ou Linda. 418 829-2721

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 1^{er} février
 (Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
mercredi 4 février

Distribution du journal :
jeudi 18 février

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
 517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle

Coordonnatrice : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Patsy Mc Brearty, Julien Milot, Bernard Raphy, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception : 

Imprimeur : 

UN PLAN SUR MESURE POUR MARTIN

 **Trépanier
RÉFLÉCHI**

REER – CELI

POUR VOUS SENTIR LIBRE ET PROFITER
PLEINEMENT DE VOTRE RETRAITE

29 FÉVRIER 2016

Date limite pour cotiser au REER.

Communiquez avec un de nos experts
au 418 828-1501 ou 1 877 828-1501.

1185, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) GOA 4EO

desjardins.com/reerceli



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans



Buffet Maison

– Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine –



Consultez notre menu
St-Valentin
au www.buffetmaison.com

Le service de livraison sera disponible sans frais,
pour les gens de l'Île d'Orléans, le samedi 13 février.

Suivez-nous sur Facebook pour être
à l'affût de nos nouveautés!



UN SEUL NUMÉRO 418 828-2287

Saint-Pierre : 995, route Prévost • Beauport : 340, rue Seigneuriale • Beauport : 1090, boul. des Chutes • Québec : 1165, av. Cartier
www.buffetmaison.com